

Chaville

N° 74
SEPTEMBRE 2009

M a g a z i n e

C'est la

**RENTÉE 2009
DES PROJETS PLEIN
LES CARTABLES**

rentrée

**UNE RENTÉE STUDIEUSE
INTERVIEW DU MAIRE**

**FORUM DES ASSOCIATIONS
RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE**

**PATRICK BAUDRY
À L'ATRIUM DE CHAVILLE**

www.ville-chaville.fr

4. À la Une

Une rentrée studieuse

Interview du maire

8. Rentrée

Interview de Geneviève Daël,
maire adjoint déléguée aux Affaires scolaires

10. Qualité de la Ville

États Généraux de Chaville

Reprise du travail en ateliers en septembre
CCAS

Financez ses actions par vos dons et legs.

12. Culture / Art de vivre

Forum des savoirs

Jeudi 24 septembre, Patrick Baudry
nous emmène sur le chemin des étoiles.

14. Album photos de l'été

Revivez les temps forts de votre été à Chaville !

16. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

18. Sport et santé

Nouveauté

Rejoignez l'École de rugby
Sèvres-Chaville !

20. Initiatives

L'actualité des associations de Chaville

22. Entreprendre à Chaville

"Les entreprises chavilloises doivent bénéficier
du potentiel de la Communauté d'agglomération."

Un entretien avec Carole Mignard

24. Arc de Seine

26. Vie pratique

28. Citoyenneté

30. Tribunes

32. Agenda

4



Jean-Jacques Guillet

présente les grandes lignes
des projets d'aménagement.

14



Séjour des enfants à Bar-sur-Seine,

animations et inaugurations,
(re)découvrez les meilleurs
moments de l'été chavillois.

10



La deuxième phase des ateliers des États Généraux de Chaville

aura lieu en septembre,
à l'hôtel de ville.

13



À l'occasion des Journées du patrimoine,

le jardin et les ateliers
du sculpteur sévrien Achiam
seront ouverts au public.

20



Le "Tour Leonardo da Vinci"

a conduit 22 cyclistes
de quatre pays à la découverte
des châteaux de la Loire, lors
d'un périple de 750 km !

UNE RENTRÉE STUDIEUSE

INTERVIEW DU MAIRE DE CHAVILLE

En ce mois de rentrée, les projets d'aménagement sont au cœur des priorités de la majorité municipale. ZAC du centre ville, Atrium, ex-Académie des Beaux-Arts, Maison des associations : Jean-Jacques Guillet présente, pour *Chaville Magazine*, les grandes lignes de ces projets.

La procédure de modification de la ZAC du centre ville a été engagée lors du Conseil municipal du 9 juillet dernier. Où en est aujourd'hui ce projet ?

Nous avons annoncé dans notre programme que nous irions vite sur le projet de centre ville. Il fallait tout d'abord stopper le projet de l'ancienne municipalité qui ne rencontrait pas l'aval de la population. Nous avons ensuite analysé toutes les études et revisité tous les documents existants. Suite à ce travail d'inventaire, nous avons été amenés à réaliser des études complémentaires portant à la fois sur le nouvel aménagement et sur la nécessité de dynamiser le commerce local. Nous nous sommes attachés à voir dans quelle mesure le nouveau projet de centre ville pourrait réellement contribuer à l'animation de la ville. Tout ceci a été légèrement retardé par la priorité donnée au redressement financier, mais aujourd'hui, nous y sommes.

Le calendrier suivi semble très serré...
Il l'est effectivement. Un mois de perdu dans la procédure, cela peut se tra-



duire par un ou deux ans de retard dans la réalisation. Nous avons obtenu que la solidarité entre les communes d'Arc de Seine se manifeste envers Chaville par la déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC. C'est un atout considérable. Mais, pour que la déclaration soit effective, il faut franchir trois étapes :

- la prise en compte de la demande de Chaville par le Conseil de la Communauté d'agglomération début octobre,
- le vote conforme des Conseils municipaux des communes d'Arc de Seine,
- la déclaration finale en décembre.

Si nous perdions seulement 15 jours, nous dépasserions pour cette dernière étape la date du 1^{er} janvier 2010, c'est-à-dire celle de la mise en place de la nouvelle Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest. Or, cette mise en place occupera inévitablement plusieurs mois, qui risqueraient d'être lourds de conséquences pour Chaville.

D'autre part, il faut souligner que la concertation sur le centre ville dure déjà depuis plusieurs années. Remarquons que, si l'ancienne municipalité était

toujours aux commandes, il n'y aurait plus de concertation du tout puisque son projet aurait été engagé ! Aujourd'hui, le périmètre est inchangé, seul le programme est modifié, conformément aux vœux qui avaient été exprimés par les Chavillois.

Quels sont les grands principes d'aménagement du futur centre ville ?

Trois principes nous ont guidés. Tout d'abord, favoriser le logement en écartant l'installation stérilisante d'une superficie de bureaux trop importante, telle qu'elle avait été envisagée dans le projet initial. Ensuite, il s'agit pour nous de créer un pôle d'activité et de commerces qui soit compatible et complémentaire avec l'aménagement des autres secteurs de la ville. Enfin, nous voulons faire en sorte que ce projet contribue fortement à l'animation de la ville.

Ces trois objectifs sont respectés dans les grands principes d'aménagement que nous présentons aujourd'hui aux Chavillois. Le projet de ZAC (Zone d'aménagement concerté) est beaucoup moins dense. **Nous passons de 44 000 m² de surface construite**

“ Nous passons de 44 000 m² de surface construite à 33 000 m² ; soit 23 % de densité en moins. ”

à 33 000 m². Ceci est parfaitement conforme à ce que les Chavillois avaient demandé lors de la précédente concertation sur la ZAC du centre ville. Je précise bien qu'il s'agit d'un projet d'amé-



nagement qui repose sur un équilibre financier. Le contenu lui-même (type d'habitation, etc.) reste à définir. Tout est ouvert. Les États Généraux qui se poursuivront d'ici la fin de l'année permettront d'ailleurs de contribuer à l'élaboration des cahiers des charges des opérations.

La diminution de la densification du projet ne risque-t-elle pas de nuire à son équilibre financier ?

Grâce aux choix que nous opérons, c'est exactement l'inverse !

Le projet de l'ancienne municipalité menait tout droit la ville à l'impasse financière. Elle assumait seule la tréso-

rie de l'opération et, au final, un déficit réel gigantesque. De ce simple fait découlait la difficulté, voire l'impossibilité de la voir aboutir. Ce sont non seulement les finances communales qui étaient ainsi lourdement grevées mais aussi le visage de la ville. Nous parvenons aujourd'hui à présenter un projet équilibré, avec une moindre densification, avec de surcroît toute la sécurité financière qu'apporte la Communauté d'agglomération.

De plus, j'ai obtenu que l'aménageur puisse prendre en charge la moitié du coût de la construction de la MJC, ainsi qu'une part supplémentaire du coût de la construction du groupe scolaire.

Au final, **le bilan financier de cette opération se soldera par un profit pour la Ville.** Non seulement Chaville bénéficiera d'équipements nouveaux, modernes, mais en plus, elle peut en tirer un bénéfice financier. La déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC du centre ville permettra de dégager la ville de l'obligation d'assurer la trésorerie de l'aménageur - comme c'était le cas dans l'ancien projet - et de lui faire porter la charge foncière.

Cela permettra également à la Ville d'assurer le financement du groupe scolaire et d'engager, plus rapidement que prévu, la baisse de la fiscalité locale, qui sera une réalité avant la fin du mandat.

Qui pilotera la ZAC, la Ville ou la Communauté d'agglomération ?

L'intérêt communautaire déclaré pour la ZAC fera de la Communauté d'agglomération le maître d'ouvrage. Mais la ville a seule la maîtrise des règlements d'urbanisme (POS ou PLU, permis de construire...) qui s'imposent tant au maître d'ouvrage qu'aux opérateurs. Ceux-ci ne pourront agir sans l'accord de la ville. D'autre part, **le nouveau programme qui est présenté actuellement aux Chavillois et qui sera proposé au vote du Conseil municipal du 15 septembre, est une contrainte absolue : l'aménageur**

“ Grâce à la création d'un Hôtel des métiers d'art, la Ville bénéficierait d'un pôle supplémentaire d'activité. ”

n'a pas le droit de dépasser les 33 000 m² de SHON [surface hors œuvre nette, ndlr] prévus. Toute modification, même minime, du programme, impliquerait de refaire toute la procédure de concertation. Nous apportons ainsi aux Chavillois non seulement la sécurité financière de l'aménagement, avec à la clé le redressement financier définitif de la ville, mais aussi la garantie absolue d'une densification réduite de 23 % par rapport au projet initial.

Quels sont les autres projets d'aménagement sur lesquels vous travaillez actuellement ?

Avant même de tirer les conclusions générales des États Généraux qui sont actuellement en cours, un consensus se dégage à Chaville autour du thème de l'animation. Les Chavillois veulent une ville plus belle, plus agréable à vivre et plus animée. Le centre ville ne doit pas cannibaliser l'animation dans les autres quartiers.

Le quartier de **l'Atrium est un pôle d'animation potentiellement très important.** Or, à l'Atrium, l'un des problèmes auxquels nous sommes confrontés depuis l'origine de la construction de ce bâtiment, est le caractère minéral du parvis, sa vacuité, le fait que cet équipement culturel important ne soit pas suffisamment mis en valeur sur l'avenue Salengro et qu'il ne dispose d'aucun relais d'animation sur l'extérieur. ●●●

“ Le bilan financier de cette opération se soldera par un profit pour la Ville. ”



●●● Nous avons annoncé pendant la campagne que nous étudierions la possibilité d'aménager ce parvis. Un projet sera rapidement présenté au Conseil municipal dans ce sens. Je précise d'ailleurs qu'il ne devrait pas coûter un euro à la commune. Autre secteur dans lequel il fallait intervenir: celui de la **gare Rive droite**. Un périmètre d'étude a été créé par la municipalité autour de cette gare pour protéger le secteur de l'appétit de certains promoteurs. Il est certain que cette zone doit bénéficier de notre attention. L'un des principaux problèmes de ce secteur est celui de l'avenir de l'ex-Académie des Beaux-Arts. D'après les études qui ont été réalisées, le coût minimum de sa réhabilitation - qui est inévitable compte tenu de l'état de délabrement dans lequel se trouve ce bâtiment - est de 1 200 000 €. Nous avons proposé au Conseil municipal d'examiner, en partenariat avec la

Chambre de l'Artisanat et des Métiers, la création d'un **Hôtel des métiers d'arts**. Il s'agit d'accueillir des artisans "haut de gamme" qui pourront faire bénéficier les Chavillois et l'ensemble des habitants des villes environnantes de leurs talents et de leurs services. La création de ce type d'hôtel d'activité bénéficie de subventions importantes qui peuvent venir de la Région, du Département et de Fonds de soutien à l'artisanat. Le coût de la réhabilitation pourrait ainsi être amorti par les subventions d'une part, et par les loyers des artisans qui viendraient s'y installer d'autre part. **La Ville bénéficierait ainsi d'un pôle supplémentaire d'animation et de commerces** (à deux pas de la gare). Avec ce projet, la maison de l'ex-Académie des Beaux-Arts serait sauvegardée, dans un lieu qui, de plus en plus, sera consacré à l'environnement et aux activités ludiques, en particulier pour les enfants.

“ L'Atrium est un pôle d'animation potentiellement très important. ”

Quant à la **Maison des associations**, financée par la cession d'actifs fonciers, le projet est toujours d'actualité. L'idée que nous poursuivons dans le cadre de l'aménagement du centre ville est de l'implanter dans l'ancienne Maison Gérard et de la relier à la nouvelle MJC par une salle polyvalente qui pourrait ainsi profiter aux deux structures. ■

ZAC DU CENTRE VILLE : LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

Suite au Conseil municipal du 9 juillet dernier engageant la concertation, l'annonce de cette dernière s'est effectuée par voie d'affichage, sur le site Internet de la Ville www.ville-chaville.fr et par la distribution, en juillet, d'un dépliant dans les boîtes aux lettres de la commune.

- > Du jeudi 20 août au lundi 7 septembre 2009, en mairie : exposition présentant le projet. À cette occasion, un registre sera mis à la disposition des Chavillois.
- > Lundi 7 septembre 2009, à 20 h, à l'Atrium : réunion publique.



En bref

> Nouveau directeur à Paul Bert

Depuis la rentrée de septembre, Maurice Remaud a été nommé au poste de directeur de l'école Paul Bert. Il remplace Catherine Griveau, qui occupait ce poste à titre provisoire.

> Soutien scolaire: appel à bénévoles

Le "Tremplin" recrute des personnes susceptibles d'accompagner des élèves, du CP au CM2, pour une aide aux devoirs, un à deux soirs par semaine, les lundi, mardi, jeudi ou vendredi, de 17 h à 18 h, sur les sites des écoles élémentaires Anatole France, Ferdinand Buisson et Paul Bert.

Renseignements auprès de Martine Jacquot au 01 41 15 40 17 ou par mail m.jacquot@ville-chaville.fr

> Départs en retraite au collège Jean Moulin

Deux membres de la communauté éducative du collège Jean Moulin ont pris leur retraite à la fin de l'année scolaire, après une longue carrière au service des jeunes chavillois: M^{me} Désert, présente depuis 28 ans, et M^{me} Bernaert, depuis 30 ans. M^{me} Désert a été l'une des responsables de la Vie scolaire; elle a occupé en particulier le poste de la demi-pension. Elle a vu grandir des générations de Chavillois qui ont passé leur temps libre sous sa surveillance attentive. M^{me} Bernaert a exercé la fonction de professeur d'Éducation musicale, tout en animant de nombreuses activités: chorale des élèves, chorale des professeurs, orchestre d'élèves, voyage en Irlande, accompagnement de nombreux voyages scolaires et de spectacles musicaux de qualité, mais aussi tutorat et animation d'un club de jeux de société. Bonne retraite!

ZOOM SUR LA RENTRÉE

TROIS QUESTIONS À... GENEVIÈVE DAËL, MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SCOLAIRES

Depuis le début du mandat de la municipalité, vous avez étudié l'état des bâtiments scolaires et les besoins de rénovation.

Où en sommes-nous en matière de travaux, notamment ceux réalisés cet été?

En ce qui concerne les travaux de l'été dans les écoles, nous avons entamé la rénovation de six classes de Ferdinand Buisson: peintures, revêtement de sol, faux plafonds, luminaires, câblage Internet, stores et doublage des murs. Six autres classes seront réhabilitées pendant l'été 2010. Je tiens à souligner que ces travaux sont effectués uniquement durant les vacances d'été, ce qui nécessite une très bonne coordination, par les Services techniques de la Ville, des entreprises qui interviennent dans les écoles. En outre, cette année, l'étanchéité de la toiture de l'école Ferdinand Buisson sera revue, avec la pose d'un système végétalisé. Le rez-de-chaussée et les couloirs seront refaits les étés suivants. À terme, nous devons adapter l'école à l'accessibilité des personnes handicapées (ascenseur, toilettes aménagées, etc.). Dans les locaux des autres écoles, nous avons principalement mené des travaux d'entretien. Enfin, parmi les travaux envisagés à plus long terme, nous prévoyons une petite extension aux Jacinthes, ainsi que la rénovation extérieure du groupe Anatole France - Les Iris.

Sur quels sujets travaillez-vous en priorité pour cette rentrée scolaire 2009?

Nous travaillons depuis plusieurs mois déjà sur le renouvellement du marché de cantine. Le marché actuel de la Sogeres se termine fin 2009. Nous avons reçu et étudié les propositions des candidats au cours de l'été. Un mois de négociations

est prévu en septembre avec les fournisseurs. Le choix du prestataire sera officiellement entériné lors d'un Conseil municipal en fin d'année. Il est important de préciser que cet appel d'offre concerne aussi les structures de la Petite enfance de la Ville. Le marché sera signé pour cinq ans, de début 2010 à fin 2014.

Lors de cette rentrée 2009, nous veillerons bien sûr à la reprise des activités soutenues par la municipalité: notamment, le soutien scolaire assuré par des bénévoles dans le cadre du "Tremplin" et l'identification des projets pédagogiques sollicitant l'aide financière de la mairie.

Nous allons également nous pencher sur la finition du groupe scolaire: étude du mobilier nécessaire, ainsi que des équipements informatiques et téléphoniques, aménagement des abords des écoles.

Enfin, nous poursuivons la mise en place de contrôles réguliers qui nous permettent de juger de la qualité des services de restauration, transport scolaire et piscine.

Quels sont les thèmes que vous aborderez avec les associations de parents d'élèves?

Nous préparerons en premier lieu l'aménagement dans la nouvelle école: information des parents, circulation aux abords, accueil des enfants... Après la première année de fonctionnement de la semaine de quatre jours, nous serons également très vigilants quant à l'évolution de l'aménagement du temps scolaire. Nous entamerons une réflexion sur la carte scolaire, liée à l'intégration de futurs logements dans cette carte. Enfin, tout au long de l'année, nous organiserons régulièrement des rencontres d'information. ■

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 3 septembre.

Elle sera échelonnée en fonction des classes. Pour connaître l'heure de rentrée de votre enfant, consultez directement l'affichage apposé à l'entrée des écoles.

PETITE ENFANCE

LA PÉRIODE D'ADAPTATION

Faire garder son enfant pose le problème de la séparation. La relation entre la mère et son enfant est au départ très fusionnelle et devoir le confier représente un bouleversement important dans ce duo. En crèche, au multi-accueil ou en garde à domicile, les professionnels de la Petite enfance accompagnent donc enfants et parents lors de la période d'adaptation.

Lorsqu'un enfant arrive pour la première fois dans une structure d'accueil collectif, l'adaptation lui permet, ainsi qu'à ses parents et aux professionnels de la Petite enfance, de prendre le temps de faire connaissance. Il est en effet nécessaire de donner du temps à chacun pour instaurer une relation de confiance.

L'enfant est accompagné dans ses premières expériences de jeu, de repas, de change, d'endormissement et de réveil dans ce lieu nouveau. La période d'adaptation permet donc d'installer une continuité entre la maison et la structure d'accueil. Elle se déroule sur une ou deux semaines, le temps pour l'enfant – et ses parents – de construire doucement de nouveaux repères et de se familiariser avec ce nouveau lieu de vie.

L'accueil par une professionnelle "référente"

Pour ce faire, l'enfant est accueilli par une professionnelle "référente". Celle-ci sera régulièrement en relation avec les



Au Jardin d'enfants, cette problématique concerne des enfants plus grands. Ceux-ci ont souvent été accueillis au sein de leur famille, par une assistante maternelle ou une auxiliaire parentale. Dans ce cas, l'adaptation doit prendre en compte l'accueil et les premiers pas dans une collectivité pour des enfants de deux ans.

Au multi-accueil "La Chaloupe", qu'il s'agisse d'un accueil à la journée ou à la demi-journée, la période d'adaptation se déroule sur une ou deux semaines, en concertation avec la famille et selon les réactions de l'enfant. Les professionnelles "référentes" font donc preuve de souplesse, notamment en ce qui concerne la poursuite de l'allaitement. Enfin, en garde à domicile, la période d'adaptation instaure là aussi une séparation progressive, en accompagnant et rassurant l'enfant. Pour l'aider, un "doudou" ou un foulard imprégné de l'odeur des parents pourra lui permettre de retrouver un environnement familier. ■

parents et échangera avec eux sur les habitudes et le rythme de vie de l'enfant. Car c'est aussi une nécessité dans la préparation de la séparation: en écoutant, dialoguant et observant les parents, les professionnelles de la Petite enfance apprennent à s'occuper de cet enfant selon les recommandations des parents.

PARTENARIAT ACCUEILS DE LOISIRS - MJC DE LA VALLÉE

LES NOUVELLES DISPOSITIONS

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la MJC de la Vallée, les enfants inscrits aux accueils de loisirs des Pâquerettes (maternelle) et de Ferdinand Buisson (élémentaire), et également inscrits à la MJC de la Vallée, bénéficient des transferts entre l'accueil de loisirs et la MJC, selon de nouvelles dispositions pour la rentrée 2009-2010.

Accueil de loisirs des Pâquerettes

- > Les enfants de l'accueil maternel des Pâquerettes inscrits à la MJC sont déposés directement par les parents à la MJC entre 8 h 30 et 9 h.
- > À 11 h, les animateurs de l'accueil de loisirs viennent les rechercher pour le déjeuner.
- > Ils sont repris le soir par leurs parents aux Pâquerettes.

Accueil de loisirs de Ferdinand Buisson

- > Les enfants de l'accueil élémentaire de Ferdinand Buisson inscrits à la MJC sont accueillis le matin à Ferdinand Buisson.
- > Ils sont accompagnés après le repas à la MJC par les animateurs.
- > Les parents des enfants concernés reprennent leurs enfants directement à la MJC le soir après leurs activités.

Pour plus d'infos, contactez la MJC de la Vallée au 01 47 50 23 93 ou par mail guilymjc@club-internet.fr

En bref

> **Les travaux de l'été**

Cet été, de nombreux travaux ont été effectués sur différents sites de la Ville :

- pose de la première pierre de la résidence Les Jardins de Cativilla ;
- enfouissement des réseaux et réfection de voirie ;
- travaux à Ferdinand Buisson et à l'Atrium ;
- nouvel emplacement du terrain multisports appelé les "Filets verts" ;
- chantier du Puits-sans-Vin ;
- nouvelle salle de danse à l'Atrium ;
- préparation de terrain avant la plantation de platanes avenue Roger Salengro ;
- travaux sur le collecteur d'assainissement ;
- abattage des peupliers du Pavé des Gardes avant leur remplacement par des ormes à l'automne ;
- création d'un passage piéton et d'une dépose-minute devant l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve.

Retrouvez les photos des travaux de l'été sur le site Internet www.ville-chaville.fr, rubrique "Diaporamas".

> **Groupe scolaire**



Photo prise le 2 juillet 2009.

Les travaux du groupe scolaire se sont poursuivis cet été par l'arrivée d'une grue sur le chantier à la fin du mois de juin.

> **Plan local d'urbanisme**

Le Conseil municipal a approuvé le 27 mars dernier la révision du Plan d'occupation des sols (POS) et sa transformation en Plan local d'urbanisme (PLU). Véritable projet de ville, le PLU donne une large part à la concertation. À cet effet, un cahier d'observations est mis à la disposition des Chavillois à l'hôtel de ville depuis le 28 mars dernier.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE CHAVILLE REPRISE DU TRAVAIL EN ATELIERS À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE



La première partie des États Généraux, qui s'est déroulée en juin dernier, avait pour but essentiel d'établir un diagnostic partagé sur les questions abordées par chacun des thèmes : l'urbanisme et l'aménagement, l'animation de la ville et la solidarité.

La participation à cette première phase de travail collectif a été assez importante puisqu'elle a rassemblé plus de 160 personnes, réparties en trois ateliers. Une participation qui confirme l'intérêt que les Chavillois ont manifesté, dès le début, pour la démarche. Rappelons que plus de 1800 personnes, soit 20 % des foyers chavillois, avaient répondu au questionnaire qui a servi de base à la définition des thématiques et à la constitution des ateliers.

Un taux tout à fait exceptionnel si l'on en croit l'Institut CSA chargé de réaliser cette étude.

La deuxième phase qui s'ouvre aujourd'hui a pour objectif d'explorer les pistes possibles afin d'améliorer les choses. La troisième et dernière phase des États Généraux, qui se déroulera en octobre, approfondira les priorités parmi les différentes propositions qui seront faites.

Un travail collectif qui servira à orienter les décisions.

À l'issue des travaux des trois ateliers, une séance du Conseil municipal sera consacrée à l'examen des propositions. Ce travail collectif servira à orienter les décisions des élus. Une réunion de clôture est prévue avant la fin de l'année pour en présenter la synthèse. ■

Les comptes rendus des premières réunions des ateliers 1, 2 et 3 sont disponibles sur le site Internet www.ville-chaville.fr de la ville, rubrique "Tout savoir sur les États Généraux".

LES DATES DES PROCHAINS ATELIERS

Atelier 1 : Comment faire de Chaville une ville durable ?

Mercredi 16 septembre, à 20 h, en mairie.

Atelier 2 : Comment faire de Chaville une ville résidentielle animée ?

Mercredi 23 septembre, à 20 h, en mairie.

Atelier 3 : Comment faire de Chaville une ville solidaire et accueillante ?

Mercredi 30 septembre, à 20 h, en mairie.

FINANCEZ LES ACTIONS DU CCAS PAR VOS DONNÉS ET LEGS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique d'action et de prévention sociale de la Ville. Pour financer ses nombreuses missions, le CCAS est habilité à recevoir des dons et legs. Explications.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public géré par un conseil d'administration et présidé par le maire de Chaville. Le CCAS gère plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes. Il instruit les demandes d'aides pour le compte de l'État, du département (aides légales) et de la commune (aides facultatives).

Il accueille, informe et oriente le public dans le cadre de la prévention sociale et notamment dans les différentes démarches qu'il rencontre (handicap, logement inadapté, expulsion, difficultés financières...). Il reçoit et instruit les demandes de logement social pour le compte de la Ville et de la Préfecture. Il gère et organise de nombreux services à destination des personnes âgées et handicapées (téléalarme, portage de repas à domicile, Proxibus, Service de Soins Infirmiers à Domicile pour personnes âgées et handicapées - SSIAD). Une partie du budget du CCAS est constituée des dons et legs qu'il reçoit. En effet, l'article L. 123-8 du Code de l'action sociale et des familles stipule que les actions

menées par le CCAS peuvent être financées par les dons et legs qui lui sont faits. Or, les CCAS sont des organismes d'intérêt général à caractère social, au sens des dispositions de l'article 200 du Code général des impôts. Les dons consentis au CCAS par des particuliers ouvrent donc droit à la réduction d'impôt prévue par cet article: réduction de 66 % des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable du donateur.

À quoi sert votre argent ?

Une fois le don ou le legs effectué, à quoi sert votre argent ? À titre d'exemple, 100 € donnés correspondent à 20 heures d'accompagnement pour les personnes handicapées bénéficiant du dispositif "Vie dans la Ville", ou 2,5 chèques services d'aide alimentaire d'urgence pour les personnes démunies, ou encore 2,5 formations aux gestes de premiers secours pour les jeunes Chavillois. ■

Pour tous renseignements, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 ou par mail admin.ccas@ville-chaville.fr

ENVIRONNEMENT

PROTÉGEONS LES HIRONDELLES ET MARTINETS

Chaque année, au printemps, le ballet des hirondelles annonce les beaux jours. Elles reviennent notamment en Ile-de-France pour se reproduire et nichent sur les façades des bâtiments. Mais, pour certains, elles constituent une gêne en raison des salissures qu'elles engendrent. La réalisation de certains travaux peut également conduire à la destruction de leurs nids. Pourtant, en France, les hirondelles et les martinets bénéficient d'un statut juridique qui fait d'eux des "oiseaux totalement protégés" (loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la



nature). Il est donc totalement interdit de porter atteinte aux hirondelles et martinets, à leurs nids ou à leurs couvées (tout responsable d'une infraction est passible d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement). Aujourd'hui, la sauvegarde de ces espèces s'avère d'autant plus indispensable que, dépendants de l'habitat urbain, ces oiseaux souffrent de l'évolution des matériaux de construction et des formes de l'architecture moderne. ■

Pour plus d'infos, consultez le site Internet de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) d'Ile-de-France <http://ile-de-france.lpo.fr>

En bref

> Accueils de loisirs

Depuis la rentrée, l'accueil de loisirs élémentaire des Petits Bois a été transféré à l'école Ferdinand Buisson, dans un espace tout à fait fonctionnel et adapté aux activités des enfants. Ce transfert provisoire - avant une installation définitive ultérieure - s'inscrit dans une phase de réflexion menée par la municipalité sur les futurs aménagements des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) à Chaville.

> État civil en ligne

Besoin d'un acte de naissance, de mariage, ou de décès, avec ou sans filiation ? Plus besoin de vous rendre au guichet ! Si l'événement concerné a eu lieu à Chaville, vous pouvez obtenir l'acte d'un simple clic, à la rubrique État civil. Vous recevrez alors l'acte par courrier à l'adresse que vous aurez indiquée. Afin de faciliter le traitement de votre demande, veuillez toutefois à bien remplir les champs demandés. Enfin, bonne nouvelle pour les généalogistes: l'État civil en ligne concerne également les archives, qui disposent d'un formulaire dédié. **Rendez-vous sur le site Internet www.ville-chaville.fr rubrique "État civil".**

> Déclaration des mini-motos et mini-quads

Depuis juin dernier, les propriétaires d'engins motorisés non autorisés à circuler sur la voie publique et dont la vitesse peut excéder, par construction, 25 km/h (mini-motos et mini-quads notamment) doivent déclarer ces véhicules auprès du ministère de l'Intérieur. Les propriétaires actuels disposent d'un délai de 6 mois (jusqu'au 3 décembre 2009) pour effectuer cette déclaration. Pour toute nouvelle acquisition (postérieure au 2 juin 2009), cette formalité doit être effectuée dans les 15 jours. Attention: il ne s'agit en aucun cas d'un numéro d'immatriculation et il n'autorise pas à circuler sur la voie publique. **Vous pouvez vous procurer le formulaire de déclaration en préfecture, en sous-préfecture ou sur les sites Internet www.interieur.gouv.fr et <http://mon.service-public.fr> (télé-déclaration).**

JEUDI 24 SEPTEMBRE, À L'ATRIUM, PATRICK BAUDRY NOUS EMMÈNE SUR LE CHEMIN DES ÉTOILES

Le plus célèbre des spationautes français, Patrick Baudry, interviendra le jeudi 24 septembre prochain, à 20 h 30, à l'Atrium de Chaville, à l'occasion de la conférence inaugurale du Forum des savoirs.

Après avoir été pilote de chasse, Colonel de l'Armée de l'Air, puis pilote d'essais, Patrick Baudry est sélectionné comme astronaute par le CNES en 1980. Pendant deux ans, il suit, avec Jean-Loup Chrétien, l'entraînement et la préparation aux vols spatiaux à la "Cité des étoiles" en URSS. Il s'entraîne ensuite à Houston au Johnson Center, centre d'entraînement des astronautes américains, durant près de deux ans, préparant tout d'abord un vol à bord de Challenger (mission 51 E) puis volant à bord de Discovery (mission STG 51 G) lors du premier vol franco-américain.

Rêve spatial, rêve inachevé ?

Patrick Baudry a tiré de son aventure un livre intitulé *Aujourd'hui, le soleil se lève seize fois*. Dans deux autres ouvrages, *Le rêve spatial inachevé* (éd. Taillandier, 2001) et *Conquête spatiale, la déroute* (éd. Michel Laffont, 2003),

Sur les traces de Tintin.



© Jean-Daniel Lorieux

il s'interroge sur l'avenir de la conquête spatiale.

Depuis le 1^{er} février 2003, date de l'explosion dans le ciel du Texas de la navette Columbia, la politique de l'homme dans l'espace semble de plus en plus compromise. "En fait, voilà plus de 20 ans que les programmes spatiaux ont pris une mauvaise orientation", nous explique Patrick Baudry. Médiatisation-spectacle, mépris de l'être humain dans les vols habités, intérêts industriels colossaux et des milliers d'emplois, certes, mais pour quoi faire ? Aujourd'hui, des spationautes tournent en permanence en orbite basse autour de la Terre, sans que nul progrès scientifique, nulle réelle découverte ne soit à espérer de ces rondes sans fin. Où est passé l'incroyable challenge du début, la véritable conquête de l'espace ? Pourquoi ne pas mettre en place un programme plus ambitieux ?

Patrick Baudry dénonce les dérives du système et il nous démontre qu'il n'est

pas vain de vouloir nous risquer au-delà de nos frontières : l'être humain l'a toujours fait, ne serait-ce que pour assurer sa survie. À long terme, il considère qu'elle passe sans doute par d'autres planètes. Alors pourquoi ne pas reprendre, dès maintenant, le chemin des étoiles ?

Une leçon de vie

Patrick Baudry continue d'écrire, trouvant là un moyen d'expression fort qui lui permet de véhiculer ses idées. En 2007, il a publié chez Elytis *3 Hommes dans l'Espace* et *Carnet d'un Voyage spatial* ; il vient également d'écrire la préface d'un superbe ouvrage aux éditions Sélection du Reader's digest, *Lune, du Rêve à la conquête*.

Engagé avec détermination au service de la jeunesse, ayant créé le "Space Camp Patrick Baudry", premier centre européen d'initiation à l'Espace, destiné à promouvoir le respect de la Terre et de l'environnement, et ayant conduit de nombreux projets pédagogiques autour de la planète, il a été nommé, par la suite, Ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco.

En accueillant Patrick Baudry, le Forum des savoirs reçoit à Chaville non seulement un aventurier des temps modernes, un scientifique de haut vol, l'une des personnalités françaises les plus connues et les plus admirées dans le monde, mais surtout un homme passionné qui a su tirer de ses expériences des leçons de vie et qui a le souci, et le talent, de les transmettre. ■

Rens. : Sophie Brault au 01 41 15 99 11.

Prix des places : 10 € ; 5 € pour les abonnés à l'Atrium et les moins de 18 ans. Entrée gratuite pour les adhérents annuels au Forum des savoirs.

En bref

> La bibliothèque municipale réouvre ses portes

Après deux mois de travaux d'aménagement et d'embellissement, la bibliothèque municipale réouvrira ses portes début septembre. L'accueil du public s'effectuera toujours au niveau 2. Vous pourrez y trouver les périodiques, les BD, les CD et les DVD. Toute la littérature Jeunesse et Petite enfance a été regroupée au niveau 3, qui devient ainsi un véritable "espace jeunesse" homogène. À ce niveau, le mobilier a d'ailleurs été entièrement renouvelé. Vous trouverez les romans, la poésie, le théâtre, les documentaires concernant la littérature au niveau 4, les documentaires et l'accès Internet au niveau 5. Pour plus d'informations, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10 ou par mail bibliotheque@ville-chaville.fr

En septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, Odile Achiam ouvre les portes de son jardin et des ateliers de son mari au public. Ce jardin qui abrite plus de 200 statues est en soi une véritable œuvre d'art. L'œuvre d'un couple: Achiam, sculpteur prolifique et Odile, son épouse, ingénieur chimiste de profession et artiste de tempérament.



ACHIAM PROMENADE DANS UN JARDIN EXTRAORDINAIRE

Au fil des ans, la Ville de Chaville, avec le concours de la Communauté d'agglomération Arc de Seine, a acquis de nombreuses statues d'Achiam. On peut en voir dans les jardins de l'hôtel de ville, au square Audonnet, sur le parvis de l'Atrium, dans le jardin du Doisu ou encore du côté de l'ancienne Académie des Beaux-Arts, mais aussi à Meudon, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Ville d'Avray. Au total, ce sont 19 statues qui ont pris place, principalement, dans les espaces verts de l'agglomération.

Rendre son travail accessible au plus grand nombre

Achiam a toujours voulu rendre son travail accessible au plus grand nombre et il ne souhaitait pas que son travail soit dispersé. Ainsi, il avait voulu que ses sculptures restent attachées, d'une part, à sa terre natale, la Galilée - un musée lui est entièrement consa-

cré sur le site historique de Shuni en Israël - et d'autre part, à son sol d'adoption, la région parisienne.

Faire parler la pierre

Achiam est né en Galilée en 1916. Il est décédé à Sèvres en mars 2005. Endeuillé très tôt par la mort de son père, Achiam connut une enfance pauvre, difficile, entre travaux des champs et orphelinat. À la fin de la deuxième guerre mondiale, alors que la Palestine est encore sous mandat britannique, Achiam est emprisonné pour agitation politique. En prison, il découvre la sculpture en taillant ses premiers bas-reliefs sur les murs de sa cellule avec l'aide d'un clou. C'est à ce moment précis, en captivité, qu'il prend conscience qu'il peut faire parler la pierre. Il ne s'éloignera jamais de cette technique dite de la taille directe, faisant surgir la vie de la pierre brute sans dessin préalable, ni modelage, ni idée préconçue.

Lauréat du concours de sculpture en 1947, il quitte son pays pour venir s'installer à Paris. Il s'empresse alors de rendre visite aux maîtres contemporains de la sculpture et, en premier lieu, au grand sculpteur roumain Constantin Brancusi avec lequel il se lie d'amitié. L'une de ses premières sculptures, Le Roi David, qu'il réalisa en 1950, est taillée dans un pavé de Paris.

Père de deux enfants avec sa première épouse qui décède en 1978, Achiam se remarie en 1980 avec Odile Chaudé, ingénieur chimiste. Ensemble, ils aménagent les œuvres du sculpteur et son atelier dans le jardin de leur maison à Sèvres, dont ils ouvrent régulièrement les portes au public. Un esprit de transmission qui anime désormais son épouse. ■

Visite du jardin d'Achiam les vendredi 11, samedi 12, dimanche 13, vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 septembre 2009, de 15 h à 19 h. 12, rue Maurice Berteaux à Sèvres. Rens.: Odile Achiam au 01 46 26 16 46.



LE LIONS CLUB DE CHAVILLE ASSURE LA PERMANENCE DE LA BIBLIOTHÈQUE SONORE

À partir du mois de septembre, le Lions Club de Chaville assurera la permanence de la Bibliothèque Sonore à la bibliothèque municipale. La Bibliothèque Sonore de Chaville prête gratuitement des livres enregistrés sur CD aux personnes mal voyantes ou ayant des déficiences visuelles. Il suffit de disposer d'un lecteur MP3 pour écouter ces livres enregistrés par les bénévoles de l'association Donneurs de Voix, Les Bibliothèques Sonores. Au total, l'association met à la disposition des mal voyants plus de 900 titres: romans contemporains, policiers ou historiques, biographies, science-fiction, etc. Pour bénéficier de ce service entièrement gratuit, vous devez présenter une carte d'invalidité ou un justificatif médical. Le nombre de livres empruntés et le temps d'emprunt ne sont pas limités.

Recherche des "donneurs de voix"

L'association Donneurs de Voix, Les Bibliothèques Sonores est reconnue d'utilité publique depuis 1977. Son but est de rompre l'isolement des personnes qui ont des difficultés pour lire et leur permettre de retrouver un lien avec la culture grâce au livre parlé. Elle est animée par des bénévoles qui enregistrent des ouvrages après avoir suivi une formation. L'association met ainsi 25 livres de plus par mois à la disposition des mal voyants. ■

Plus d'infos sur l'association auprès de Jean-Louis Chezeaud au 06 07 75 37 72 ou 01 46 03 45 42. Permanence de la Bibliothèque Sonore à Chaville à la bibliothèque municipale, le vendredi, de 15 h à 17 h (hors vacances scolaires). Rens.: 06 01 95 60 01 ou 01 47 50 73 15 (hors permanence).

REVIVEZ LES TEMPS FORTS DE VOTRE ÉTÉ À CHAVILLE!





14



15



18



16



17

1-2 Le jardin pédagogique Charlotte aux fraises a été inauguré le 20 juin dans le jardin de l'ex-Académie des Beaux-Arts.

3 Une exposition organisée tout l'été par les Archives municipales a retracé l'histoire de l'hôtel de ville, à l'occasion de son centenaire.

4 Après avoir parcouru la ville à la rencontre des commerçants chavillois, les écoliers de CM2 de Paul Bert et Anatole France ont arboré fièrement leur médaille le 18 juin !

5 Les petits Chavillois de l'École des sports ont participé à leurs Olympiades, le 17 juin.

6 Le Giga Senior, forum de prévention santé et de vie quotidienne dédié aux plus de 55 ans, s'est tenu à l'Atrium le 11 juin.

7 Le 6 juin, Delphine de Vigan a reçu des mains de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, le prix du concours "Chaville en livres" pour son roman *No et moi*.

8 Le 24 juin, les élèves de CM2 sont partis en vacances avec *Les 1000 mots de l'info* dans leur cartable de rentrée.

9 L'Atelier d'arts plastiques et de gravure a ouvert ses portes au public le 14 juin.

10-11-12 Activités de plein air et sorties étaient au programme de l'été pour les petits Chavillois partis en séjour à Bar-sur-Seine.

13 Bonne humeur garantie lors du pique-nique organisé par le Club municipal des anciens le 3 juillet, face aux étangs de Corot !

14 Stade en fête a rassemblé le 20 juin, pour sa 7^e édition, valides et non valides lors d'une journée festive mêlant activités sportives et culturelles.

15 Le feu d'artifice du 14 juillet a été tiré aux abords de l'étang d'Ursine.

16 La section internationale de portugais a été présentée le 6 juin au collège Jean Moulin, en présence de Francisco Seixas da Costa, ambassadeur du Portugal en France et d'Hervé Lièvre, premier maire adjoint.

17 Le rucher école a été inauguré le 6 juin par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Marie-Odile Grandchamp, maire adjoint déléguée au Développement durable et à l'Environnement.

18 Musique et déhanchements lors du bal du 13 juillet !

Un 21 juin sportif et festif

19 à 21 Félicitations aux 150 coureurs qui ont participé à la 2^e édition des Foulées musicales qui reliait Sèvres à Chaville !

22 Le Forum des Sports organisé sur le parvis de l'hôtel de ville a été l'occasion de démonstrations de boxe et d'arts martiaux notamment.

23 La Fête de la musique sur le parvis de l'hôtel de ville et sous le soleil...



19



20



21



13



22



23

19-20-23 © ERIC DUVAL / PHOTODREAMS INTERNATIONAL / 21 © PIERRE-HENRI BERTHEZÈNE / PHOTODREAMS INTERNATIONAL

En bref

> **Atelier d'arts plastiques et de gravure**

Les inscriptions aux cours de l'Atelier d'arts plastiques et de gravure s'effectueront **À PARTIR DU MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE**. Les cours reprendront le mercredi 23 septembre (enfants) et le jeudi 1^{er} octobre (adultes). Vous pouvez également vous inscrire en cours d'année (tarif au prorata de la présence de l'élève).

Rens. : Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.

Atelier d'arts plastiques et de gravure 1 bis, rue de la Résistance, 1^{er} étage.

> **ZAC du centre ville**

Réunion publique de concertation, **LUNDI 7 SEPTEMBRE, À 20 H. À L'ATRIUM.**

Rens. : 01 41 15 47 40.

> **États Généraux de Chaville**

La deuxième cession des ateliers thématiques des États Généraux se poursuit en septembre, à l'hôtel de ville.

Atelier 1

Faire de Chaville une ville durable. **MERCREDI 16 SEPTEMBRE, À 20 H.**

Atelier 2

Faire de Chaville une ville résidentielle animée. **MERCREDI 23 SEPTEMBRE À 20 H.**

Atelier 3

Faire de Chaville une ville solidaire et accueillante. **MERCREDI 30 SEPTEMBRE À 20 H.**

Rens. : 01 41 15 47 40.

> **Exposition**

"À la pointe de l'épée ou les escrimeurs de Chaville" : photos de Dorothee Denquin et Christian Bostnavaron, tableaux de Dorothee Denquin.

DU MERCREDI 16 AU LUNDI 28 SEPTEMBRE, À L'ATRIUM.

Vernissage le samedi 19 septembre, de 18 h à 21 h. Ouvert du mardi au dimanche, de 14 h à 20 h.

Rens. : 01 47 09 70 70.

> **MJC de la Vallée**

Premier spectacle de la saison 2009-2010 avec le Beding' Bedingue, la troupe d'improvisation théâtrale la plus déjantée ! Entrée libre, mais on passe le chapeau.

VENDREDI 25 SEPTEMBRE, À 20 H 30.

Rens. : 01 47 50 23 93.

> **Journée nationale d'hommage aux Harkis**

Pavoisement des édifices municipaux,

VENDREDI 25 SEPTEMBRE.

VENEZ NOMBREUX AU FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 12 SEPTEMBRE!

Nouveaux Chavillois ou curieux de votre ville? Venez découvrir la richesse des activités proposées sur la Ville pour toutes et tous, lors du Forum des associations, **SAMEDI 12 SEPTEMBRE, DE 10 H À 18 H, À L'ATRIUM**

ET SUR SON PARVIS.

Les loisirs, la culture et le sport à Chaville seront à l'honneur.

Au programme : des espaces scéniques, de nombreux stands associatifs, des représentations théâtrales, de la musique, des chants, des danses, des démonstrations, des initiations et plein d'autres surprises...

Rens. : 01 41 15 40 22.

Le même jour, vous pourrez réserver les spectacles de l'Atrium (sans obligation d'abonnement), ainsi que les conférences du Forum des savoirs, **DE 10 H À 18 H.**

À L'ATRIUM.

Rens. : 01 47 09 70 70.



ACCUEIL DES NOUVEAUX CHAVILLOIS

Vous êtes nouvelle arrivante ou nouvel arrivant dans notre commune depuis moins d'un an? Venez rencontrer Jean-Jacques Guillet, votre député-maire, et vos élus, le samedi 12 septembre, de 10 h à 12 h 30, dans les salons de l'hôtel de ville, à l'occasion de la matinée d'accueil des nouveaux Chavillois.

Faites-vous connaître dès à présent auprès de la mairie au 01 41 15 40 22.

TESTEZ VOTRE CULTURE GÉNÉRALE!

La Ville de Chaville organise, avec le concours des associations chavilloises de seniors, un grand quiz intergénérationnel, **LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE, À 15 H, À L'HÔTEL DE VILLE.** Venez vous prendre au jeu et répondre à 200 questions de culture générale. Particularité: vous jouerez par paire et entre générations (adultes-jeunes, seniors-jeunes). Mettez vos cellules grises en commun pour gagner les lots mis en jeu! Cet après-midi convivial se terminera par un goûter.

À noter : le jeu est ouvert à partir de 10 ans et limité à 100 participants. Inscrivez-vous vite! Clôture des inscriptions : samedi 12 septembre. Tarifs : gratuit pour les moins de 14 ans ; 2 € pour les 14-25 ans et les membres des associations chavilloises de seniors ; 3 € pour les autres participants. ■

Renseignements et inscriptions auprès du Club municipal des anciens de Chaville : 01 41 15 26 00.

PATRICK BAUDRY INVITÉ DU FORUM DES SAVOIRS



À l'occasion de la soirée inaugurale du Forum des savoirs, une conférence sur le thème "La conquête de l'espace" sera animée par le plus célèbre des spationautes français, Patrick Baudry.

JEUDI 24 SEPTEMBRE, À 20 H 30, À L'ATRIUM.

Prix des places : 10 € ; 5 € pour les abonnés à l'Atrium et les moins de 18 ans. Entrée gratuite pour les adhérents annuels au Forum des savoirs. ■

Rens. : Sophie Brault au 01 41 15 99 11.

INSCRIPTIONS AU FORUM DES SAVOIRS

Vous pourrez vous inscrire aux conférences du Forum des savoirs pour la saison 2009-2010. le jeudi 24 septembre, à partir de 19 h 30 à l'Atrium.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

> Lectures en anglais

L'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville organise une rencontre-lecture en anglais autour d'un thème. Elle est ouverte à tous, quel que soit votre niveau.

SAMEDI 19 SEPTEMBRE, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM.

> L'heure du conte

LES MERCREDIS, À 10 H 30 ET 11 H 15, dans la section Petite enfance de la bibliothèque (sauf vacances scolaires).



> Atelier web et informatique (initiation)

Partez à la découverte d'Internet **JEUDI 3 SEPTEMBRE DE 15 H À 16 H.** Entrée libre. Réservation indispensable.

> Portes ouvertes à la bibliothèque

SAMEDI 12 SEPTEMBRE, DE 10 H À 17 H.

> Le triporteur à livres

Le triporteur à livres vous attend avec une sélection de livres et d'albums pour enfants, chaque mercredi, de 14 h à 17 h, dans un espace vert de Chaville (en fonction des conditions climatiques).

MERCREDI 2 SEPTEMBRE: JARDIN DE L'EX-ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (EN FACE DE LA GARE RIVE DROITE)

MERCREDI 9 SEPTEMBRE: JARDIN DES CRÉNEAUX

MERCREDI 16 SEPTEMBRE: PARC DE LA MARE ADAM

MERCREDI 23 SEPTEMBRE: JARDIN DE L'EX-ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (EN FACE DE LA GARE RIVE DROITE)

> Chaville en livres 2010

Tu as entre 14 et 18 ans, deviens membre du jury! Participe à la réunion d'information **MARDI 22 SEPTEMBRE, À 18 H.**

Les livres de la sélection

Couleur de peau: miel, de Jung, (BD), éd. Quadrants astrolabe ■ *Il était une fois... peut-être pas*, d'Akli Tadjer, éd. Lattès ■ *Un brillant avenir*, de Catherine Cusset, éd. Gallimard ■ *Paradis sur mesure*, de Bernard Werber, éd. Albin Michel ■ *Courir*, de Jean Echenoz, éd. Minit ■ *Petites faiblesses inavouables*, de Léo Scheer, éd. Véronique Fiszman. ■

Nouveauté: cette année, le public est invité à lire les livres de la sélection et à voter pour le "Prix du public".

NOUVEAUTÉS

La bibliothèque municipale vous propose deux nouvelles animations pour cette rentrée 2009 : un atelier du conte et un cercle de lecture "Le lézard lisant".

> Conteurs, lancez-vous!

Un atelier de formation à l'art du conte pour les adultes sera animé par Djamilia Pisu, responsable du Pôle Jeunesse de la bibliothèque et conteuse au long cours! Il aura lieu une fois par mois, le mardi soir à 20h30, à la bibliothèque. Les participants auront l'occasion de se produire en public plusieurs fois dans l'année, à la bibliothèque.

MARDI 22 SEPTEMBRE, À 20 H 30.

Places limitées, inscription conseillée au 01 41 15 99 10 ou par mail bibliotheque@ville-chaville.fr

> "Le lézard lisant"

Le 3^e mardi de chaque mois, le cercle de lecture "Le lézard lisant" sera animé par Elisabeth Bourdet, directrice de la bibliothèque. Dans une ambiance conviviale, vous pourrez partager vos coups de cœur littéraires et découvrir la sélection des bibliothécaires. Pour la première séance, apportez un de vos livres préférés.

MARDI 15 SEPTEMBRE, À 20 H 30.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

En bref

> Une moisson de médailles pour le Centre équestre de Chaville

Lors du Grand Tournoi de polo qui s'est déroulé du 30 mai au 1^{er} juin derniers, au Parc équestre Fédéral de La Motte Beuvron en Sologne, le Centre équestre de Chaville s'est particulièrement distingué en remportant deux médailles d'or et trois médailles de bronze. L'équipe des cadets composée de Dorian Bulteau, Thibault Gdalia et Édouard Gabagnou s'est imposée lors d'une finale haletante face aux Parisiens de Bagatelle. Quant à l'équipe des benjamins 1, composée de Jean Bastien Andrew, Augustin Paris et Damien Boubet, elle est montée sur la première marche du podium après avoir gagné ses trois matches. Félicitations à tous les cavaliers chavillois !

Plus d'infos sur le site Internet www.ffe.com
Pour jouer au polo, monter à poney ou à cheval, ou encore faire des promenades, contactez le Centre équestre de Chaville au 01 41 15 15 15.

> Les Foulées musicales 2009 : les résultats

Retrouvez l'ensemble des résultats de la 2^e édition des Foulées musicales, organisée **LE 21 JUIN DERNIER** entre Sèvres et Chaville, sur le site Internet www.ville-chaville.fr

> "Baby Volley" au CSVB

Le Chaville Sèvres Volley-Ball ouvre une nouvelle section pour les enfants de 3 à 10 ans : le "Baby Volley". Cette activité fonctionne à base de séries d'ateliers adaptés au niveau et à l'âge des enfants. Le but n'est pas d'apprendre aux tout petits à jouer au volley, mais de développer leur motricité par des jeux, ateliers et parcours ludiques et variés. Les parents ont la possibilité d'assister et de participer activement aux séances avec leurs enfants.

LES SAMEDIS, DE 10 H À 11 H 30, AU GYMNASSE EIFFEL, 3, AVENUE EIFFEL À SÈVRES.

Tarif : 40 € par enfant (gratuité pour les parents qui accompagnent et participent).
Rens. : Stéphane Idoine au 06 61 98 98 01 ou par mail stef.idoine@free.fr

> Cours Seniors au Jaguar Boxe

Le Jaguar Boxe 92 propose, pour la saison 2009-2010, des cours seniors pour les plus de 50 ans, **LE MARDI, DE 11 H À 12 H ET LE JEUDI, DE 11 H À 12 H.** Au programme : coordination, tonicité musculaire et mobilité articulaire.

Un certificat médical avec ECG interprété par un cardiologue est obligatoire.
 Adhésion : 150 €, licence comprise.
 Une réunion d'information aura lieu le **JEUDI 8 OCTOBRE, À 9 H 30.**
Rens. : Richard Alvarez au 06 24 69 27 39 ou par mail richardalvarez@club-internet.fr

REJOIGNEZ L'ÉCOLE DE RUGBY SÈVRES-CHAVILLE !

Les jeunes chavillois et chavilloises, âgés de 5 à 15 ans, peuvent désormais pratiquer le rugby au sein de l'École de Rugby Sèvres-Chaville, grâce à un partenariat conclu entre Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, et Michel Dupré, président du club.

Les entraînements ont lieu le mercredi, de 17h à 19h, au Stade des Fontaines, à Sèvres et, pour les plus motivés, le samedi, de 10h à 12h, au Stade de la Fosse Renault, dans les bois de Meudon. Les enfants participent également à quelques tournois départementaux dans l'année.

L'an dernier, l'École de Rugby a accueilli 58 licenciés, dont 8 minimes (13/14 ans), 11 benjamins (11/12 ans), 18 poussins (9/10 ans), 13 mini poussins (7/8 ans) et 8 premiers pas (5/6 ans). Encadrés par cinq éducateurs, ils pratiquent un sport qui véhicule des valeurs fortes de solidarité, de courage, d'engagement et de plaisir. Pour vivre pleinement leur sport, ils ont assisté à cinq événements majeurs, dont la rencontre Stade Français Paris - Stade Toulousain au prestigieux Stade de France, et l'Eden Park Beach Rugby qui réunissait à Bercy les plus grandes



nations des deux hémisphères !

Les entraînements reprendront le mercredi 8 septembre. ■

Pour en savoir plus ou pour inscrire un enfant, contactez Olivier Girardot, directeur de l'École de Rugby, au 06 20 87 73 36, ou rendez-vous au Forum des associations de Chaville le samedi 12 septembre, ou chaque mercredi de septembre, à l'entraînement.

Pour les adultes qui veulent démarrer ou reprendre le rugby au club senior, contactez Michel Dupré au 06 67 02 64 68.

Rens. par mail edrsevres@live.fr

UNE DÉMONSTRATION DE L'ACJKT AU PROFIT DE LA CROIX-ROUGE

Le 6 juin dernier, l'Association Chaville Judo - Jujitsu - Karaté - Tai Chi Chuan (ACJKT) organisait une démonstration au gymnase Léo Lagrange, au profit de la Croix-Rouge française, devant un parterre nombreux de parents et spectateurs. Parmi les hauts gradés étaient présents Georges Davidoff, 6^e dan, professeur et fondateur du club, ex-international, Jacques Barthes, 7^e dan, ex-champion de France et d'Europe, Claude Letertre, 5^e dan, responsable interrégions de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et discipline asso-



ciées. Christelle Guitard et Jean-Claude Pagano ont effectué, pour la première fois à Chaville, la démonstration de Tai Chi Chuan. ■

LES 35 ANS DE CHAVILLE TIR À L'ARC



C'est au Jardin d'Arc qu'un groupe d'archers passionnés a créé en 1974 la section Tir à l'Arc de l'Association Sportive Municipale de Chaville. En 2009, c'est toujours la même passion du tir à l'arc, le même dynamisme et la convivialité qui animent les 78 archers de l'association Chaville Tir à l'arc qui a fêté ses 35 ans. Pour l'occasion, une journée sportive et festive était organisée au Jardin d'Arc le 13 juin, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et de François-Marie Pailler.

Club de compétition et de loisirs, Chaville Tir à l'arc pratique les différentes disciplines du tir à l'arc et propose de nom-

breuses activités: École de Tir à l'Arc pour les archers débutants, organisation de compétitions qualificatives pour les championnats de France, participation à de nombreuses compétitions, organisation d'animations internes et de week-ends sportifs, participation aux activités et manifestations municipales...

Venez découvrir le club et ses activités lors du Forum des associations, le samedi 12 septembre à l'Atrium et à l'occasion des Portes ouvertes de Chaville Tir à l'arc, les dimanches 13 et 20 septembre, de 14h à 18h et le mercredi 16 septembre, de 18h30 à 20h (ouvert aux jeunes nés à partir de 1996).

L'École de Tir à l'arc pour les archers débutants (jeunes et adultes) débutera la semaine du 28 septembre (date limite d'inscription: 20 septembre). ■

Rens.: Bénédicte Cardin au 06 60 24 61 98, par mail bcardin@wanadoo.fr et sur le site Internet <http://pagesperso-orange.fr/chavilletiralarc> Jardin d'Arc, 35, rue des Capucines

LES TOURNOIS DE FIN D'ANNÉE



Gala de fin d'année du Jaguar Boxe et du Karaté Club de Chaville le 28 juin ; tournoi de volley du CSVB le 20 juin.

PARTICIPEZ À LA MARCHÉ CHAVILLE-VERSAILLES !

Dans le cadre de la 32^e édition du Paris-Versailles, la marche Chaville-Versailles aura lieu dimanche 27 septembre, sur un parcours de 5 km.

Le départ sera donné à 10 h, au stade Jean Jaurès. L'arrivée s'effectuera dans le Domaine de Madame Élisabeth, avenue de Paris,

à Versailles. La date limite des inscriptions est fixée au samedi 26 septembre (5 € de frais d'inscription).

Renseignements et inscriptions sur le site Internet www.parisversailles.com

En bref

> Bing et bingo!



Elle a souffert – son visage porte encore les traces de ses combats – mais Héroïse Proust-Thouroude, la jeune boxeuse du Jaguar Boxe 92, a une nouvelle fois vaincu ses adversaires lors des championnats du monde en juin dernier en Serbie. La voilà donc qualifiée pour la phase finale de ces championnats, qui aura lieu en France en décembre. En attendant l'ultime combat de sa carrière, Héroïse panse ses plaies et s'entraîne toujours aussi dur!

> 2^e édition de la Bossapas

La 2^e édition de la Bossapas, "randonnée de l'extrême" dans les Hauts-de-Seine, en forêts de Fausses-Reposes, Meudon et Clamart, aura lieu **LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE** (25 et 35 km).

Plus d'infos auprès du Comité départemental de Randonnée pédestre des Hauts-de-Seine: 01 41 08 05 21

ou par mail: mail.rando92@yahoo.fr

> Une journée aviron en famille

Pour la 2^e année, le Conseil général des Hauts-de-Seine soutient la Traversée des Hauts-de-Seine – Paris, **LE DIMANCHE 20 SEPTEMBRE**. Le départ et l'arrivée de cette traversée en aviron auront lieu aux abords du Parc nautique de l'Île de Monsieur. De 14 h à 18 h, le Comité départemental d'Aviron invite toutes les familles alto-séquanaises à s'initier gratuitement à l'aviron, dans une ambiance festive.

Plus d'infos sur le site Internet de la Ligue d'Île-de-France d'Aviron www.aviron-iledefrance.org

En bref

> Un jeune couple chavillois à l'assaut du tour du monde

Après plusieurs années de préparation, Sophie Hurel, 26 ans, et Arnaud Godfroi, 29 ans, un jeune couple chavillois passionné de voyages, est parti depuis le mois de septembre pour un tour du monde. Première étape: les Caraïbes. Quoi de mieux pour passer l'hiver? Puis viendront l'Amérique du Sud et centrale, la Polynésie, l'Australie, l'Asie du sud-est, sans oublier les Seychelles, Madagascar, l'Île Maurice. Bon voyage! **Pour tout connaître de leurs aventures et admirer les photos de leur périple, rendez-vous sur leur site Internet <http://sonoglobetrotters.over-blog.com>**

> Loto du Rotary Club de Chaville: un nouveau défibrillateur offert

En janvier dernier, le Rotary Club de Chaville organisait la 7^e édition de son loto annuel. Plus de 300 participants s'étaient donné rendez-vous pour décrocher divers lots, dont un voyage en Grèce pour deux personnes. Mais l'objectif final de cette soirée était de poursuivre l'action du club dans la "Chaîne de survie rotarienne", initiée en 2008, et de doter la ville d'un nouveau défibrillateur. Pari réussi cette année encore, puisque, le 20 juin dernier, le Rotary Club de Chaville a offert au Tennis Club de Chaville un défibrillateur portatif. En parallèle, le Club a poursuivi, avec la Croix-Rouge de Chaville, la formation de ses membres aux premiers secours. Un DVD expliquant cette démarche est en cours de préparation et sera présenté à l'ensemble des Clubs désirant mettre en place une opération de ce type.

> L'Unicef recherche des bénévoles

Le Comité départemental des Hauts-de-Seine de l'Unicef recherche des personnes bénévoles motivées pour la cause des enfants, pour aider en novembre et décembre, à la vente de cartes de vœux et cadeaux, sur les stands dans les centres commerciaux du 92. L'Unicef 92 recherche aussi des bénévoles capables d'informer les enfants dans les écoles du 92 sur les thèmes de la santé, de l'éducation, de la protection et de l'égalité, et toutes personnes susceptibles d'aider aux tâches administratives au siège du Comité 92. **Rens. : Comité 92 (Levallois-Perret) au 01 42 70 78 23; antenne centre 92 (Vanves) au 06 74 86 15 76; antenne sud 92 (Fontenay-aux-Roses) au 06 64 83 79 45. Par mail : unicef.levallais@unicef.fr**

"TOUR LEONARDO DA VINCI" VIVE L'EUROPE!

L'association Amitiés internationales et jumelage de Chaville organisait, du 28 juin au 4 juillet derniers, son tour 2009 à vélo – intitulé "Tour Leonardo de Vinci" – autour des châteaux de la Loire. Depuis cinq ans, une amitié est née entre les cyclistes par le biais du jumelage: les Français de Chaville, les Allemands d'Alsfeld, les Italiens de Settimo-Torinese et les Danois de Nakskov (ville jumelle d'Alsfeld).

Cette année, les 22 vaillants cyclistes ont parcouru 750 km pour découvrir la Vallée des rois et visiter Chenonceau, Cheverny, Chambord... Une semaine sportive et culturelle qui a enthousiasmé l'ensemble des participants. D'ailleurs, à leur retour à Chaville, ils ont tous formulé le vœu de repartir pour un autre voyage à vélo en 2010. ■

**Le + du web**

Durant cette semaine, quatre jeunes Chavillois de 10 ans ont suivi les cyclistes (depuis Chaville mais aussi sur la route, accompagnés de leurs mamans) et ont vécu leur première expérience de "reporters juniors". Retrouvez le récit de leur reportage, ainsi que les photos du tour 2009 sur le site Internet www.ville-chaville.fr



QUARTIER DU MUGUET UN APÉRITIF "HISTORIQUE"

Le quartier du Muguet organisait, samedi 13 juin dernier, son apéritif annuel dans la cour de l'école maternelle du Muguet. Grâce à la participation et au talent de résidents, une animation originale était proposée: un "défilé de mode historique". Aurore Juchet, jeune costumière, avait prêté une dizaine de ses créations inspirées de costumes d'époque, du XVI^e au début du XIX^e siècles. Des habitantes du quartier ont joué les mannequins d'un jour. Philippe Husser, musicien semi-professionnel, accompagnait le défilé à la flûte de pan, interprétant de courts mor-



ceaux de musique baroque. Tous deux ont ensuite présenté leur travail, le tout, bien entendu, autour d'un verre et de délicieuses mises en bouche. ■

Le calendrier des activités à venir peut être consulté sur le site Internet www.villagesenville.org/muguet/index.html

JOURNÉE MONDIALE DES PREMIERS SECOURS SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Près de 20 000 personnes meurent chaque année, en France, d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, au travail). C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que l'état de la victime peut s'aggraver et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir ! Grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples et vitaux, chacun, de 7 à 77 ans, peut sauver des vies. Premier acteur de l'urgence et du secourisme, les bénévoles de la Croix-Rouge française secourent chaque année plus de 200 000 personnes en France.

À l'occasion de la Journée Mondiale des Premiers Secours, le samedi 12 septembre prochain, les bénévoles de la délégation locale de Chaville se mobilisent pour vous proposer une journée d'initiation

gratuite aux Premiers Secours qui aura lieu lors du Forum des associations à l'Atrium.

Au programme, 1 heure 30 pour apprendre les gestes de secourisme les plus simples afin d'apporter assistance en cas d'accident : alerte, protection, que faire en présence d'une personne inconsciente, utilisation du défibrillateur externe... ■

Tout public accepté à partir de 10 ans.

FORMATION AU PSC 1 : PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

Dates des prochains stages : vendredi 18 et dimanche 20 septembre, dimanche 18 et mardi 20 octobre, vendredi 6 et dimanche 8 novembre.

Renseignements et inscriptions : 06 63 98 95 39 ou sur le site Internet <http://chaville.croix-rouge.fr>

Vous pouvez aussi vous inscrire aux stages gratuits d'initiation à l'usage du défibrillateur.

CINQUANTENAIRE DU JUMELAGE CHAVILLE-BARNET

Afin de célébrer les 50 ans du jumelage entre Chaville et Barnet, une délégation chavilloise s'est rendue dans la ville anglaise, du 23 au 26 juin derniers. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Brian Coleman, Mayor de Barnet et Conseiller du Greater London, ont ainsi souhaité renforcer les liens qui unissent les deux villes. Un arbre de l'amitié a été planté dans un des parcs de Barnet. ■

Annie Ré et Armelle Tilly, maires adjoints, accompagnées de Jean-Pierre Cardin, conseiller municipal délégué aux Jumelages, dans la "Chaville Way".



UNE JOURNÉE AU MOULIN DE LA GALETTE À SANNOIS



Cette année, la sortie du maire a conduit 200 seniors chavillois, le lundi 29 juin, au Moulin de la Galette à Sannois (Val d'Oise) – cher aux peintres impressionnistes. L'ambiance était très conviviale lors du déjeuner auquel ont pris part Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, accompagné de son épouse, ainsi qu'Armelle Tilly et Hélène Prouteau, maires adjoints. ■

En bref

> Les Auxiliaires des Aveugles recherchent des marcheurs "voyants" pour leurs randonnées

L'association Les Auxiliaires des Aveugles propose à ses 1 200 adhérents déficients visuels des activités de groupe. Parmi celles-ci, la randonnée remporte un succès croissant en Ile-de-France. L'association recherche des bénévoles pour deux types de randonnée : celles du samedi après-midi, d'environ 5 km et celles du dimanche, d'environ 15 km, qui s'adressent à des marcheurs plus expérimentés.

Rens. : 01 43 06 94 30 ou sur le site Internet www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr

> Rejoignez France Bénévolat

Le bénévolat vous tente ?

C'est le moment, en ce début d'année scolaire, d'organiser votre emploi du temps. De nombreuses associations ont besoin de vous, dans des domaines très variés : accompagnement de jeunes handicapés, visites aux malades ou aux personnes âgées, aide aux personnes sans ressources, mal logées ou à la recherche d'un emploi, soutien scolaire, accueil

ou tâches administratives...
PERMANENCES À CHAVILLE TOUS LES LUNDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 17 H 30 À 19 H, À LA SALLE DU DOISU, 1, RUE DU GROS CHÊNE.

RENS. : GILLES BELZACQ AU 06 86 26 53 41 ; IL SERA ÉGALEMENT PRÉSENT AU FORUM DES ASSOCIATIONS DE CHAVILLE LE SAMEDI 12 SEPTEMBRE À L'ATRIUM.

PERMANENCES À SÈVRES, TOUS LES MARDIS, HORS VACANCES SCOLAIRES, DE 14 H À 16 H, À LA SALLE MERCURE, MAISON DES ASSOCIATIONS, 64 B, RUE DES BINELLES.

Rens. : Véronique Nauche au 06 25 48 76 00, par mail fbsevres@hotmail.fr ou sur le site Internet www.francebenevolat.org

> "Troc rentrée"

L'association chavilloise de parents d'élèves ACPE-PEEP organise, au profit du handicap, un "troc rentrée". Venez vendre ou acheter des vêtements et matériels de sport, des instruments de musique, des livres...

Samedi 15 septembre à l'école Paul Bert.

Rens. : 01 41 15 13 80 ou sur le site Internet www.acpe-peep-chaville.org

> Vide grenier du Marivel

Le vide grenier du Marivel aura lieu le dimanche 4 octobre, de 10h à 18h, rue du Château.

Rens. : 01 41 15 40 22 ou 01 41 15 47 95, par mail quartiermarivel@yahoo.fr

“LES ENTREPRISES CHAVILLOISES DOIVENT BÉNÉFICIER DU POTENTIEL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION”

TROIS QUESTIONS À... CAROLE MIGNARD,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE
AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET
AUX RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Chaville a essentiellement l'image d'une ville résidentielle. Y a-t-il une vie économique à Chaville et quels sont les principaux atouts de la commune pour les chefs d'entreprises ?

Au cours des derniers mois, j'ai rencontré un grand nombre d'entreprises chavilloises de plus de trois salariés - 66 pour être précise - et j'ai pu me rendre compte de la vitalité du tissu économique chavillois et de son potentiel.

Il y a à Chaville 107 entreprises, artisans ou commerces qui emploient plus de trois salariés (source CCIP 92). Ces 107 entreprises font travailler 1358 personnes. Les trois plus grosses entreprises - Debitel, Identicar et Monoprix - emploient plus de 130 salariés.

Si l'on fait abstraction du commerce de détail qui représente à lui seul 31 entreprises, il faut noter que la majorité des entreprises chavilloises travaillent dans les secteurs des services et de la construction. Ainsi, le service et le conseil aux entreprises représentent 33 % du nombre d'entreprises à Chaville, la construction et le BTP 27 %, le commerce de gros et la distribution 14 %.

En ce qui concerne les atouts de Chaville, l'enquête que j'ai menée auprès des chefs d'entreprise a été révélatrice. Chaville bénéficie de trois atouts : tout d'abord sa proximité avec Paris, sa facilité d'accès et son offre de transport, ensuite le prix de l'immobilier qui reste compétitif à Chaville par rapport à celui des autres villes des Hauts-de-Seine, aussi bien à la location qu'à l'achat. Enfin, et ce n'est pas négligeable, Chaville bénéficie d'un cadre de vie à taille humaine et d'une certaine convivialité. Il ne faut pas non plus négliger le potentiel écono-



mique que représente la Communauté d'agglomération dont les entreprises chavilloises pourraient bénéficier encore davantage.

Quels sont les freins au développement économique de Chaville ?

D'après les chefs d'entreprises que j'ai rencontrés, c'est surtout une question d'image. Chaville n'a pas d'image "business". D'ailleurs il y a encore pas mal de bureaux vides... La proximité de grands centres d'activité tels que Vélizy, Issy-les-Moulineaux ou La Défense occulte la dimension économique de Chaville. Il y a donc un important travail d'image et d'information à faire, mais aussi un travail de mise en réseaux des entreprises chavilloises au sein de la Communauté

d'agglomération.

Quels sont les objectifs de la manifestation que vous organisez le 21 septembre prochain à la mairie ?

Nous poursuivons trois objectifs : tout d'abord restituer les résultats de l'enquête que j'ai menée sur le terrain au cours des derniers mois. Deuxième volet : présenter les potentialités de la Communauté d'agglomération. À l'issue de la fusion des Communautés d'agglomération Arc de Seine et Val de Seine, la future communauté - qui prendra pour nom Grand Paris Seine Ouest - représentera un potentiel important pour toutes les entreprises du secteur et notamment pour les entreprises chavilloises. Cette fusion dynamisera sans aucun doute le territoire. Il est important de souligner que cet ensemble représente un poids économique sensiblement équivalent à celui de la Défense avec 20000 entreprises et 2500000 m² de bureaux.

Enfin, le but de cette manifestation est de faire en sorte que les chefs d'entreprise chavillois puissent échanger, travailler en réseau, mais aussi formuler leurs attentes et propositions aux représentants des collectivités territoriales qui les accueilleront. Toutes les entreprises de Chaville (dirigeants ou représentants) sont invitées, quel que soit leur nombre de salariés. ■

Plus d'infos sur le site Internet www.ville-chaville.fr

ENTREPRISES CHAVILLOISES, PARTICIPEZ À LA RÉUNION "ENTREPRENDRE À CHAVILLE"

Lundi 21 septembre, à 19 h, en mairie, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Hervé Marseille, vice-président à la Communauté d'agglomération Arc de Seine et maire de Meudon, et Carole Mignard, conseillère municipale déléguée au Développement économique recevront les entreprises chavilloises pour participer à une réunion interactive sur le thème "Entreprendre à Chaville".

L'ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHAVILLE

À l'occasion de son assemblée générale annuelle le 11 juin dernier, l'Association des commerçants et artisans de Chaville a renouvelé son bureau. À l'issue du vote, Anne-Sophie Lallier (Agence immobilière Sèvres-Chaville) a été élue présidente de l'association, Gilles Violeau (boulangerie Au Temps du Levain) trésorier et Isabelle Verloo (boulangerie À la Pointe de Chaville) secrétaire.

Rejoignez l'association!

Au cours de l'année 2008-2009, l'Association des commerçants et artisans de Chaville a participé à de nombreux événements commerciaux, qui ont connu un beau succès auprès des Chavillois.

Pour 2009-2010, le programme s'annonce d'ores et déjà riche et varié: Semaine commerciale, Journée nationale du commerce de proximité et Salon de l'habitat et du bien-être en octobre, Marchés d'automne en novembre, décoration des vitrines de Noël, Chasse aux œufs dans les jardins de la mairie en mars, participation à la brocante de Chaville en avril, Balade des métiers avec les écoliers chavillois en mai...

Pour participer à ces nombreux événements et valoriser ainsi le commerce de proximité, tout en proposant des opérations commerciales attractives pour les



Chavillois, rejoignez dès aujourd'hui l'association. Vous pourrez aussi rencontrer vos collègues commerçants et artisans pour des échanges fructueux, dans une ambiance très conviviale. L'association compte déjà une trentaine de membres. ■

Pour tous renseignements, contactez Anne-Sophie Lallier, présidente, au 01 47 50 53 82, par mail asc.immobilier@wanadoo.fr ou Gilles Violeau, trésorier, au 01 47 50 18 71.

La cotisation est de 70 €/an. Les adhérents bénéficient d'un tarif réduit pour la participation aux événements ponctuels.

PARTICIPEZ AU MARCHÉ AUX PUCES DE CHAVILLE

Le dimanche 4 octobre prochain, la Ville de Chaville organise son premier Marché aux puces, sur le parvis de l'Atrium et dans la contre-allée.

Meubles, objets de décoration... vous pourrez chiner à loisir.

Cette manifestation est ouverte aux Chavillois et aux professionnels en priorité. Si vous souhaitez y participer, contactez dès aujourd'hui la société Paul Organisation au 06 18 48 89 38 ou par mail paulchristian@neuf.fr.

Un bulletin d'inscription vous sera alors adressé.

Le prix du stand de trois mètres linéaires est de 22 €.

N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire: les places sont limitées!

En bref

> Marché des arts

Organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville, le Marché des arts vous propose, deux jours par mois, de nombreuses œuvres de petit format et à des prix raisonnables. Peinture, pastel, sculpture, céramique, bijoux, figurines... : coup de cœur ou idée de cadeaux, vous n'aurez que l'embarras du choix!

**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 SEPTEMBRE,
DE 9 H À 13 H. SUR LE MARCHÉ DE CHAVILLE
(1403, AVENUE ROGER SALENGRO).**

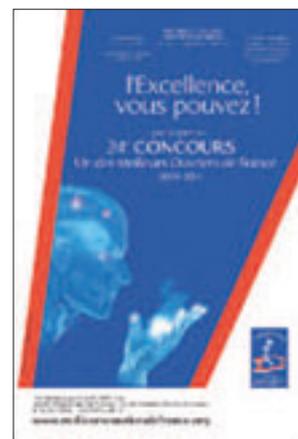
> Des précisions sur Style & Beauté à domicile

Suite à la parution d'un article sur la société Style & Beauté à domicile, dans le *Chaville Magazine* n° 73 de juin 2009, Romane Abdoul, esthéticienne diplômée d'État, précise qu'elle exerce sa passion depuis 14 ans et qu'elle a mené sa carrière en instituts, notamment celui de l'hôtel Royal Monceau à Paris.

Tél. : 06 98 20 19 76.

Sur le web : www.styleetbeaute.com

> Inscrivez-vous au 24^e concours Meilleurs Ouvriers de France



Quand métier rime avec passion...

La 24^e session du concours Meilleurs Ouvriers de France (2009-2011) est lancée. Être Meilleur Ouvrier de France, c'est obtenir une distinction respectée par la profession et être considéré comme l'un des meilleurs dans son secteur d'activité. Actuellement, 137 classes ou métiers, répartis en 19 groupes dans les domaines de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture, de l'industrie ou des services, sont concernés. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2009. Vous devez être âgé de 23 ans au moins pour vous présenter à l'examen.

Rens. : 01 47 29 43 13, par mail csoyer@cma-nanterre.fr ou sur le site Internet www.meilleursouvriersdefrance.org

"MA DÉCHÈTERIE MOBILE" EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

Comment trier ses déchets, même les plus gros, pour mieux préserver l'environnement ? Après un an de fonctionnement de "Ma Déchèterie Mobile", c'est l'heure des bilans : ce dispositif connaît aujourd'hui un franc succès avec un nombre de visites et de tonnages de déchets collectés croissant.
Reportage.

Contrairement aux idées reçues, "Ma Déchèterie Mobile" est un lieu convivial et familial. La preuve : Paul, 10 ans, vient pour la première fois avec sa mère. Après une semaine de travaux dans sa salle de bains, la famille de Paul s'est enfin décidée à jeter ses déchets de chantier. Ces travaux ont en effet généré beaucoup de déchets de toutes sortes : les gravats de la cloison abattue, le bidet devenu inutile, la vieille machine à laver, le sèche-cheveux, le fer à repasser, le rasoir électrique, autant de déchets dont la famille souhaite se débarrasser.

À chaque déchet, un enclos adapté

Pour Paul et sa mère, "pas question de laisser tous ces déchets sur le trottoir". Très engagée dans la protection de l'environnement, la mère de Paul lui montre l'exemple et lui fait découvrir "Ma Déchèterie Mobile". Aidée par Paul, elle dépose ce dont elle ne veut plus dans les espaces prévus à cet effet : les D3E, déchets d'équipement électrique et électronique dans les cages grillagées, les gravats dans les "big bags", le bidet dans l'enclos des encombrants.

Sur place, un agent du Syelom, l'organisme qui gère "Ma Déchèterie Mobile", conseille judicieusement la famille. Il indique le bon enclos, soutient les démarches et répond aux questions. "À la fin de la journée, confie-t-il, les déchets seront triés et expédiés vers des filières adaptées de traitement." Par exemple, les D3E partiront en démantèlement, puis éventuellement en recyclage, voire en réemploi. Les gravats pourront être récupérés et transformés en sous-couche routière. C'est précisément ce qu'apprécie la mère de Paul : savoir que les déchets dont elle se débarrasse polluent le moins possible l'environnement et deviennent utiles aux autres.

Une démarche écologique simple

Trier ses déchets est facile. Il suffit d'avoir un peu de sens civique et pratique. Avis partagé par tous les visiteurs de "Ma Déchèterie Mobile". Il suffit d'avoir un justificatif de domicile et d'appeler le numéro vert d'Arc de Seine : 0800 10 10 21. Vous pouvez aussi consulter le site Internet www.agglo-arcdeSeine.fr



pour connaître le calendrier et la liste des lieux de "Ma Déchèterie Mobile" dans votre ville (voir encadré page 25). ■

HAPPY CUBE DAY 2009

Le Cube vous invite à faire la fête lors d'un après-midi portes ouvertes, festif et artistique pour petits et grands. Venez tester et découvrir tout ce qui vous attend au Cube cette saison et laissez-vous surprendre par l'art numérique !

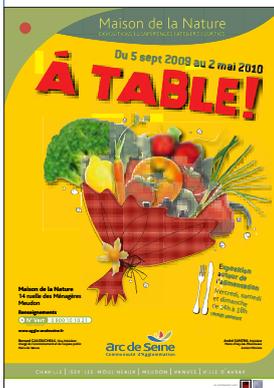
Un programme exceptionnel vous attend : ateliers d'initiations multimédias pour les adultes, activités thématiques pour les enfants et jeux en équipe pour tous.

Ce rendez-vous est aussi l'occasion d'assister à des débats, des rencontres, des présentations d'œuvres interactives produites par Le Cube.

Les nouvelles expositions du Cube, "Strange Days" de l'artiste canadien Defasten et le "Lightning Project" de Jadikan seront inaugurées. D'autres surprises sont prévues sur place, dont la performance des Japonais D.V.D. Et, à 16 h, grand goûter offert à tous.

Rendez-vous au Cube le dimanche 27 septembre, à partir de 15 h. Entrée libre.

20, cours Saint Vincent à Issy-les-Moulineaux
www.lesiteducube.com



L'ACTUALITÉ DE LA MAISON DE LA NATURE

EXPOSITIONS

> "À table!"

C'est l'évidence, il faut manger pour vivre ! Par la domestication et la sélection des plantes et des animaux, ainsi que par l'innovation agronomique et industrielle, l'homme a toujours cherché à améliorer son alimentation. Mais les consommateurs s'interrogent sur la manière dont les aliments sont fabriqués. Chargés de symboles, modelés par les cultures et les religions, les aliments suscitent encore bien des questions. Une exposition coproduite par le Palais de la Découverte, l'INRA et le CAP SCIENCES.

> "Miam miam"

Sur la place du village où se tient le marché, les enfants de 3 à 6 ans sont invités à flâner autour des étals des marchands pour découvrir la provenance des aliments qu'ils consomment tous les jours. L'exposition permet ainsi aux plus jeunes de se familiariser avec l'origine de ces aliments. Une exposition réalisée par le pavillon des sciences de Montbéliard.

Du 5 septembre 2009 au 2 mai 2010.
Entrée gratuite et visite libre
les mercredis, samedis
et dimanches après-midi.

LES RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE

> Atelier scientifique

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Nos besoins alimentaires

Selon notre âge, notre corpulence et nos activités, notre corps a besoin d'une certaine quantité d'énergie apportée par toute la variété des nutriments que nous mangeons. Cet atelier sera l'occasion de s'interroger sur le fonctionnement du corps humain et sur ses différents besoins.

> Ateliers naturalistes

MERCREDI 9 SEPTEMBRE

Adaptation des animaux à leur nourriture

La nature est bien faite et a donné aux animaux un terrain de chasse différent pour trouver leur nourriture.

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

La chaîne alimentaire

Dans la nature, on est toujours la nourriture d'un autre... Apprenez en vous amusant, comment fonctionne la chaîne alimentaire et comment les proies ont trouvé le moyen d'échapper à leurs prédateurs.

> Ateliers pratiques

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

Chass'o trésor

Venez répondre à des énigmes, chercher des

indices à la Maison de la Nature, tout en apprenant à préserver notre environnement urbain.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Extraction et dégustation de miel

En collaboration avec "L'Abeylle Meudonnaise de l'Ouest Parisien", découvrez comment extraire du miel et repartez avec un petit pot de dégustation.

> Sortie découverte

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Les insectes de l'automne

Sortie sur le terrain en forêt de Chaville, avec une présentation des insectes de l'automne et des particularités de l'entomofaune du milieu prospecté. Une comparaison sera faite entre les différents écosystèmes traversés. Le matériel de l'entomologiste sera présenté et utilisé (filets divers, pinces, parapluie japonais, bocaux, aspirateurs à bouche, ouvrages de reconnaissances, papillotes, etc.).

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14 h à 18 h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants d'Arc de Seine.

Pour tout renseignement et inscription :

appelez le 

Maison de la Nature, 14, ruelle des Ménagères à Meudon

> Ma Déchèterie Mobile

Arc de Seine a lancé, depuis septembre 2008, le service Ma Déchèterie Mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Il vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Lieux :

- Parking de la rue Jean Jaurès,

LES 1^{er} ET 3^e SAMEDI DU MOIS, DE 13 H À 18 H.

- 22 rue de Stalingrad.

TOUS LES MARDIS DU MOIS, DE 13 H À 18 H.

> Pour vos déchets toxiques: le camion Triadis

Comme chaque année, nous allons être nombreux à profiter des beaux jours pour entreprendre des travaux dans nos intérieurs.

Pour vous débarrasser des matériaux toxiques utilisés (aérosols dangereux, ampoules à basse consommation et halogènes, bombe de peinture, colle, désherbants, détachants, engrais, insecticides, néon, piles, solvants, soude, vernis...), amenez-les au camion Triadis ou en Déchèterie fixe. Ces déchets ne doivent jamais être sortis avec les objets encombrants.

À CHAVILLE, LE CAMION TRIADIS EST PRÉSENT LE 1^{er} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS.

DE 9 H À 12 H, AU MARCHÉ, 1403, AVENUE ROGER SALENGRO.



PERMANENCES DU CONSEILLER INFO ÉNERGIE

Le conseiller info énergie vous accompagne dans vos projets (habitat, chauffage et eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'électricité...). Il assure des permanences locales dans votre commune.

Pour lui permettre de préparer votre entretien, il est préférable de prendre préalablement rendez-vous, en appelant le n° vert 0800 10 10 21.

Vous pouvez également lui adresser directement votre question par mail :

infoenergie@arcdeSeine-energie.fr

Attention : à compter de la rentrée, les permanences auront lieu à Chaville

le 2^e vendredi de chaque mois, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au 50, rue Alexis Maneyrol.

Le nouveau planning est téléchargeable sur le site de l'ALE

www.arcdeSeine-energie.fr/particuliers ou

à disposition auprès du n° vert d'Arc de Seine.

Pharmacie de garde

En septembre

Dimanche 6

Pharmacie Diaz & Gouhier
2025, avenue Roger Salengro à Chaville

Dimanche 13

Pharmacie Fischer
2 bis, avenue de l'Europe.
Place de l'Église à Sèvres

Dimanche 20

Pharmacie Fleureau
18, rue Carnot à Chaville

Dimanche 27

Pharmacie Fontaine
1284, avenue Roger Salengro à Chaville

Ramassage des encombrants

4^e vendredi du mois : quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

3^e vendredi du mois : Bas Chaville, rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta

1^{er} lundi du mois : secteur de l'Ursine (sauf 1^{re} partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Étang, impasse de la Prairie).

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagots) a lieu entre 6 h et 18 h Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois.

Pour en savoir plus :

Service Déchets / Propreté Arc de Seine (Chaville / Ville-d'Avray).
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Ma déchèterie mobile

Arc de seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Voir page 25, rubrique "Arc de Seine".

Vos questions sur le handicap : 01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30 et les mardis,

de 13h30 à 19h30 – jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

Les permanences du CLIC

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC) Entour'âge est un service gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille. Le CLIC est ouvert au public, sans rendez-vous, du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30. L'accueil téléphonique et sur place avec rendez-vous s'effectue du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. À noter: l'association France Alzheimer tient une permanence, tous les 3^e mardis de chaque mois, de 14h30 à 17h30.

CLIC Entour'âge, 170, Grande Rue à Sèvres (accessible aux personnes à mobilité réduite). Tél. : 01 41 14 50 96.

Le Service Consommateurs de La Poste

Désormais, le Service Consommateurs de La Poste est accessible via un numéro unique, le 36 31. Vous pouvez composer ce numéro du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h et le samedi, de 8h30 à 13h, pour les demandes relatives à l'envoi ou à la réception du courrier ou pour déposer une réclamation. Vous pouvez également écrire à l'adresse unique "Service Consommateurs 99999 La Poste", sur papier libre ou à l'aide d'un formulaire disponible dans les points de contact de La Poste. Enfin, par Internet, découvrez le nouvel espace dédié "Service Consommateurs" sur le site www.laposte.fr

Vos contacts ERDF

ERDF – Électricité Réseau Distribution France – exploite, entretient et développe le réseau public de distribution d'électricité. Si vous souhaitez être raccordé, composez le 0810 691 651, suivi de votre code postal. Pour un dépannage, composez le 0810 333 292, 24h/24, 7 j/7 (numéro Azur).

Directeur de la publication: Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication: Patrick Gauchet / Rédacteur en chef: Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe: Stéphanie Riet / Rédaction: Carol Bücher, France Marie Lacaille, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Photos: Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Thierry Gougenot, Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique: Hermès Communication Tél.: 01 40 80 22 40 / Impression: Le Réveil de la Marne (Imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10 000 ex. Dépôt légal: 3^e trimestre 2009. ISSN: 1269-231X. Prochaine publication: octobre 2009. Photo de couverture © Fotolia / Régie publicitaire: la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact: Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par mail: service.communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

LES NOCES D'OR DE M. ET M^{me} TESSIER



C'est entourés de leurs deux enfants et trois petits-enfants que M. et M^{me} Tessier ont fêté leurs 50 ans de mariage, le samedi 20 juin dernier. Leurs noces d'or ont été célébrées par Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, dans la mairie où ils s'étaient mariés, le 6 juin 1959. Ils profitent aujourd'hui d'une retraite active, entre la Bretagne où ils résident et les nombreux pays qu'ils visitent. ■

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Une cérémonie de commémoration de l'appel du Général de Gaulle a eu lieu, le jeudi 18 juin dernier, devant la stèle du Général de Gaulle, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, d'élus de la commune et de représentants du Comité d'Entente des Anciens Combattants "Henri Arnold". ■



HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE" EN INDOCHINE



Le 8 juin dernier, un hommage était rendu au cimetière de Chaville aux "Morts pour la France" en Indochine, en présence de François-Marie Pailler, maire adjoint délégué aux Manifestations patriotiques, de Claude Labille, conseiller municipal délégué aux Anciens combattants, d'élus de la commune et de représentants d'associations d'Anciens Combattants. ■

En bref

> L'actualité du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le **MARDI 15 SEPTEMBRE, À 19H30**, dans les salons de l'hôtel de ville.

Le + du web

Le [compte rendu de la séance publique de chaque Conseil municipal est consultable sur le site Internet www.ville-chaville.fr](http://www.ville-chaville.fr) (rubrique "Vie municipale").

Vous pouvez ainsi retrouver les comptes rendus des séances du 17 juin et du 9 juillet derniers.

> L'actualité du Conseil de Vie Locale

Installé le 9 mars 2007, le Conseil de Vie Locale (CVL) est un organe consultatif non décisionnel, mis en place dans le cadre du développement des actions en faveur de la démocratie participative. Sa création et ses modalités de fonctionnement ont été entérinées par le Conseil municipal le 26 juin 2007. Lors de la séance du 17 juin dernier, le Conseil municipal a modifié la Charte du Conseil de Vie Locale (CVL) et renouvelé ses membres. La Charte précise désormais le principe d'approbation par le Conseil municipal de la liste des membres appelés à siéger au sein du CVL, ainsi que la possibilité de pourvoir à la vacance d'un siège.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX FRANÇAIS

Le 15 juin dernier, une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française, organisée dans les salons de l'hôtel de ville, a officialisé l'entrée dans la communauté nationale des nouveaux Français résidant à Chaville. Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Hervé Lièvre, premier maire adjoint, entourés de nombreux élus de la commune, ont notamment remis des diplômes et des fleurs aux nouveaux Françaises et Français. ■



État civil mai-juin 2009

Naissances

Lazlo Brown de Colstoun, Wissam El Boukaoui, Elisabeth Peaucelle, Valentine Pierret, Blanche Puharré, Raphaël Raulin, Eva Steffanut-Jehan, Diwann Theophile, Lina Babeix, Iris Bichet, Théo Bodin, Louis Bolduc, Naël Boukhari, Guillemette Cauchois, Constance Dubarry de la Salle, Thomas Gondal, Quentin Leick, Yoann Marele, Clément Mercier, Lisa Mestivier, Assia Moussa, Nailly Ortolé-Meslien, Adèle Parfus, Louise Pedejouan, Louise Ribault, Cécile Terosiet, Meyssa Yahyaoui

Mariages

Daniel Ghozzi et Brigitte Junghans, Pierre-Jean Tuccillo et Jennyfer Demange, Kihiku Mayasi et Marcelline Mapouna, Alexis Duval et Marine Daubricourt, Antoine Perset et Héléne Latouche, Temel Demirel et Marion Ansart, Sheik Shakun et Bibi Durgahed

Décès

Edouard Tregnon, Robert Chagnon, Lucienne Dondaine, Joel Lacoste, José Fernandes, Pascal Boulinguez, Roland Jan, Danielle Lahourcade (décédée le 3 mars 2009).

Groupe Agir ensemble

LES CHAVILLOIS DESSAISIS DU PROJET DE CENTRE VILLE.

Au conseil municipal du 17 juin, les élus UMP/NC et MODEM ont adopté une résolution sollicitant l'agglomération Arc de Seine pour déclarer d'intérêt communautaire la zone d'aménagement concertée (ZAC) du centre ville.

Ainsi, notre ville confie sa mission de maîtrise d'ouvrage du projet principal d'aménagement de notre commune au conseil communautaire, où seuls 8 délégués sont chavillois sur 54 (84 après la fusion avec Val de Seine au 1^{er} janvier 2010). Elle abandonne ainsi responsabilité fondamentale d'orientation de l'aménagement de son centre ville à une communauté dominée par Boulogne Billancourt et Issy les Moulineaux; décision qu'aucune autre ville d'Arc de Seine n'a prise, estimant essentiel le fait de conserver la maîtrise de son urbanisme. C'est notre point de vue. Le 9 juillet, un nouveau conseil municipal a été convoqué en urgence (!), et les premières lignes du projet y ont été esquissées. Pour l'essentiel, nous retiendrons que le projet engage une très forte densification d'immeubles de logements (29 000 m²). En soit ce n'est pas une mauvaise nouvelle, malheureusement, c'est au détriment total de l'activité économique. Aucun immeuble de bureaux ou d'hôtel n'est prévu. Il n'y aura donc pas plus de vie en journée, peu d'espoir pour imaginer la survie de nouveaux restaurants ou commerces. Aussi, chacun comprendra que sans activité économique, nos finances locales souffriront par manque de taxe professionnelle et seront soumises aux arbitrages d'Arc de Seine. Les ménages compléteront (déjà 17,5 % d'augmentation d'impôts locaux en 2009...).

Également, alors que de nouveaux résidents arriveront, les équipements publics sont plutôt défavorisés: MJC à l'économie, petit parking public, pas de centre de loisir, pas de perspective "verte", pas de marché couvert... Ainsi, le projet est manifestement déséquilibré. Au final, derrière l'expression de "ville résidentielle" tant martelée par la majorité, c'est une VILLE DORTOIR qu'elle nous promet.

Par ailleurs, la définition de ce nouveau projet a été faite de façon précipitée sans aucun échange ou débat avec les élus ou la population, par exemple lors des États Généraux. Seule une concertation "légale" est programmée durant l'été. Mi-septembre tout sera bouclé à Chaville, avant transmission à l'agglomération!

Dans cette période difficile pour beaucoup, il eut été plus responsable de prendre quelques précautions avec les chavillois, tant sur le fond que sur la forme. Bonne rentrée à tous.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.

Mail: agirpourchaville@gmail.com; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

CENTRE VILLE : EXPRIMEZ-VOUS !

Un emballage estival s'est emparé de la municipalité.

Comme un lapin sorti d'un chapeau, l'équipe municipale a enfin exposé sa vision du « centre ville » lors du conseil municipal du 9 juillet dernier. C'est un projet raisonnable qui a été présenté: un périmètre inchangé, abandon des 15 000 m² de bureaux prévus, un nouveau square à côté de l'école.

Si 29 500 m² de logements sont prévus, il nous paraît impératif que la part des logements sociaux proposée dans le projet soit au-dessus du minimum imposé par la loi (25 %) pour répondre aux 600 demandes déposées en mairie. Nous souhaitons aussi qu'une réflexion soit menée autour des besoins en logement des étudiants et des personnes âgées. Bien penser la ville de demain, c'est aussi penser à ceux qui ont besoin d'être soutenus.

Le point très flou porte sur les infrastructures: de nouvelles familles vont venir s'installer et pourtant il n'y a pas de centre de loisirs prévu, de crèche supplémentaire, la MJC apparaît sous dimensionnée et la nouvelle école n'est pas extensible!

Pour nous, ce centre ville c'est surtout l'opportunité de créer pour Chaville une réelle qualité de vie pour tous et au service de tous: une ville qui a des atouts au-delà de sa proximité avec Paris et la forêt qui l'entoure.

La concertation avec les habitants se déroule durant l'été (période peu propice) pour déboucher sur une réunion publique le 7 septembre. Quelle précipitation!

Autre point inquiétant: c'est la SPLA « Arc de Seine » qui va conduire l'aménagement du centre ville pour le compte de Chaville. Le récent rapport de la Chambre Régionale des Comptes constate que les nouveaux marchés Arc de Seine font apparaître « des surcoûts parfois assez considérables et difficilement explicables ». Exemples:

Propreté des voies: + 250 %

Entretien de la voirie: + 83 %

Collecte des ordures ménagères: + 22 %

Nous voilà dessaisis de notre projet centre ville. Ne va-t-il pas être modifié sachant que nous ne pesons pas lourd par rapport à Boulogne et Issy?

Pour nous, Grand Paris Seine Ouest ne doit pas devenir Béton Seine Ouest. Nous souhaitons une bonne rentrée aux Chavilloises et aux Chavillois pour discuter de ces sujets. Venez nous rencontrer sur les marchés début septembre. Contactez-nous.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux

Parti Socialiste – section de Chaville – BP 20

Tél.: 01 47 50 50 96 – E-mail: ps.chaville@laposte.net

site: <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est spécialement dédié à ces élus; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe poli-

CHAVILLE EN MARCHÉ POUR DEMAIN

Nous ne pouvions exercer notre droit à la libre expression sans préalablement apporter tous nos remerciements à l'intégralité du conseil municipal pour avoir accepté la modification du règlement intérieur, ce qui me permet comme à mes collègues, de m'adresser à vous à travers cette rubrique.

Depuis un peu plus d'un an nous participons à la vie de notre commune et à celle d'Arc de Seine. Les projets soumis au conseil municipal sont étudiés par notre section. S'exprime ainsi une critique positive qui s'efforce de prendre en compte l'intérêt des Chavillois.

En ce milieu d'année, peu favorable à la concertation, nous serons vigilants sur trois projets clés qui conditionnent l'évolution de Chaville :

La fusion des communautés d'agglomération par la création de la communauté « Grand-Paris Seine-Ouest » se prépare à travers des commissions dont l'élaboration d'un « agenda 21 commun » et la fusion des offices publics d'habitat.

L'aménagement du Centre Ville a été confié à la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement) dépendant d'Arc de Seine Aménagement. Nous avons été favorables à cette décision tout en nous assurant que la ville reste décisionnaire par l'intermédiaire du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et par la délivrance des permis de construire.

Lancer l'aménagement de cette ZAC en période critique est une opportunité permettant, pendant la réalisation, un surcroît d'activité locale.

Nous défendons les solutions de bon sens redonnant une signification au vivre ensemble dans « un cœur de ville » : Conditions économiques et de sécurité permettant d'habiter, d'acheter, de s'éduquer, de se détendre sur place voire d'y travailler. Ainsi, l'installation d'une brasserie conviviale ouverte sur une place animée par des commerces nous semble essentiel. Dans le même état d'esprit une attention particulière doit être portée aux aménagements adaptés aux handicapés.

Hubert Panissal

Chaville Démocrate

<http://www.chaville-democrate.fr>

**UNE MAJORITÉ UNIE
QUI AGIT POUR CHAVILLE**

Les Chavillois ressentent bien que la majorité municipale est profondément unie dans la volonté de faire avancer les projets qui vont faire le Chaville de demain.

Les États généraux sont le témoin de ce nouvel état d'esprit. Plus de 20 % des foyers ont renvoyé le questionnaire, les ateliers se sont réunis déjà une fois, regroupant de nombreux Chavillois volontaires et motivés par le devenir de leur ville. Nul doute qu'il en ressortira des propositions intéressantes et une véritable vision d'avenir pour Chaville.

Ces ateliers contribueront en particulier à bien préparer les options qui devront être prises dans les différentes opérations d'aménagement du centre-ville.

Comme cela avait été promis pendant la campagne des municipales, la majorité propose aujourd'hui aux Chavillois des modifications importantes du programme de la ZAC du centre-ville. Ces modifications sont conformes à ce qui avait pu se dégager lors de ces élections et des débats qui avaient précédé. Les Chavillois souhaitaient un centre moins dense et surtout qui ne pèse pas lourdement sur le budget communal.

Or, après sept ans de tergiversations, l'ancienne municipalité avait fait adopter par le Conseil municipal de l'époque un projet de ZAC aboutissant à une perte considérable. Disproportionné et irréaliste, il menait Chaville au gouffre financier, voire à la paralysie urbaine par l'impossibilité de le mener à son terme. Ce projet soulevait d'ailleurs des inquiétudes et des désaccords profonds au sein même de l'ancienne majorité.

Au terme d'un an de travail sérieux, rigoureux et appuyé sur la réalité des finances communales, le projet présenté aux Chavillois aboutit à un bilan financier équilibré pour la ville, à 23 % de densité en moins, à la reconstruction de la MJC, à la création d'une grande Maison des associations. Il favorise la circulation piétonne et l'animation commerciale avec la création d'une grand-place.

Oui, Chaville est aujourd'hui repartie du bon pied !

Hélène Prouteau

**Présidente du groupe Union pour Chaville au conseil municipal
et tous les membres du groupe.**

www.chaville.org

tique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 74
SEPTEMBRE 2009

En septembre

> JEUDI 3

Rentrée scolaire

↳ Écoles de Chaville

JEUDI 3 DE 15 H À 16 H

Atelier web et informatique

↳ Bibliothèque

SAMEDI 5 DE 9 H À 13 H

Marché des arts

↳ Marché de Chaville

DIMANCHE 6 DE 9 H À 13 H

Marché des arts

↳ Marché de Chaville

LUNDI 7 À 20 H

Réunion publique de concertation sur la ZAC du centre ville

↳ Atrium

SAMEDI 12 DE 10 H À 12 H 30

Accueil des nouveaux Chavillois

↳ Salons de l'hôtel de ville

SAMEDI 12 DE 10 H À 17 H

Portes ouvertes de la bibliothèque

↳ Atrium

SAMEDI 12 DE 10 H À 18 H

Forum des associations

↳ Atrium

MARDI 15 À 19 H 30

Conseil municipal

↳ Hôtel de ville

MARDI 15 À 20 H 30

Cercle de lecture "Le lézard lisant"

↳ Bibliothèque

MERCREDI 16 À 20 H

États Généraux de Chaville - Atelier 1 : Faire de Chaville une ville durable

↳ Hôtel de ville

SAMEDI 19 DE 10 H À 12 H

Lectures en anglais

↳ Atrium

SAMEDI 19 À 15 H

Quiz intergénérationnel

↳ Hôtel de ville

LUNDI 21 À 19 H

Réunion "Entreprendre à Chaville"

↳ Hôtel de ville

MARDI 22 À 20 H 30

Atelier : Art du conte pour adultes

↳ Bibliothèque

MERCREDI 23 À 20 H

États Généraux de Chaville - Atelier 2 :
Faire de Chaville une ville résidentielle animée

↳ Hôtel de ville

JEUDI 24 À 20 H 30

Soirée inaugurale du Forum des savoirs : Patrick Baudry

↳ Atrium

VENDREDI 25

Journée nationale d'hommage aux Harkis

↳ Pavoisement

VENDREDI 25 À 20 H 30

Théâtre d'improvisation Beding' Bedingue

↳ MJC de la Vallée

DIMANCHE 27 À 10 H

Marche Chaville-Versailles

↳ Stade Jean Jaurès

MERCREDI 30 À 20 H

États Généraux - Atelier 3 : Faire de Chaville une ville solidaire et accueillante

↳ Hôtel de ville

